

RUES ST-FRANÇOIS, FERNAND-DUBOIS, CH.-L. DE BONS

Travaux d'édilité
(2022-2023)

Titre : St-Maurice. Rues St-François, Fernand-Dubois et Charles-Louis De Bons. Implantation d'une conduite d'évacuation des eaux claires et rénovation des services en sous-sol. Suivi archéologique de travaux du 20 avril au 13 octobre 2022 et du 1^{er} mars au 25 mai 2023. Mai 2024.



Marie-Paule Guex

Février 2025

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	3
1 DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION	3
1.1 Le suivi des travaux	3
1.2 Le type de vestiges	5
2 CONTEXTES	7
2.1 Contexte géomorphologique	7
2.2 Contexte historique et archéologique	9
3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	16
3.1 Etat 1 : Les occupations romaines	16
3.2 Etat 2 : Les remblais contenant du matériel romain (abandon - nivellement)	17
3.3 Etat 3 : Les vestiges du complexe monastique (6 ^e – 9 ^e s.)	19
3.4 Etat 4 : Les vestiges du haut Moyen Age : époque romane (11 ^e – 13 ^e s.)	21
3.5 Etat 5 : Les vestiges antérieurs aux rues actuelles	24
3.6 Etat 6 : Les vestiges postérieurs à l'incendie de 1693	31
3.7 Les vestiges des 19 ^e et 20 ^e siècles	40
3.8 Le mobilier	43
4. CONCLUSION	44
ANNEXES	
Relevés 1A, 1B, 1C, 2A, 2B, 2C, 3, 4, 5, 6	47
Tableau Harris	67
Liste des unités de terrain (UT)	69
Liste des relevés (RE)	85
Liste du mobilier (MOB)	87
Liste des tombes (T)	90

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	St-Maurice VS, district de St-Maurice
Lieu-dit :	Quartiers est de la ville
Chantier :	Rue St-François, rue Fernand Dubois, rue Charles-Louis de Bons
Sigle :	SMF22-23
Coordonnées :	CN 1304, 2 566 556 / 1 118 745. Altitude 408.50 – 414,00 m.
Projet :	Assainissement des équipements urbains, implantation d'un collecteur d'eaux claires
Maître d'ouvrage :	Commune de St-Maurice
Maître d'œuvre :	Sollertia : Nicolas Royer, Bastien Schobinger
Exécution des travaux :	Epiney Construction SA, Sierre.
N° de chantier :	C2275 (réf. : carte archéologique)
N° de fiche :	26355 (réf. : carte archéologique)
Surface explorée :	Deux tranchées de respectivement 120 et 80 m de longueur, sur une profondeur comprise entre 1,50 et 4 m.
Date de l'intervention :	Mars à novembre 2022, et mars à juin 2023 ; 2 personnes sur place.
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie (OCA), Romain Andenmatten
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue responsable (Marie-Paule Guex), 1 technicien
Elaboration rapport	Marie-Paule Guex
Topographie	InSitu Archéologie SA
Photogrammétrie	InSitu Archéologie SA
Dessins/infographie	Marianne de Morsier Moret, Carole Barbier-Meylan
Contexte archéologique	En périphérie du site monastique et de l'agglomération romaine, vestiges de l'agglomération médiévale et moderne.
Datation :	De l'époque romaine à l'époque moderne

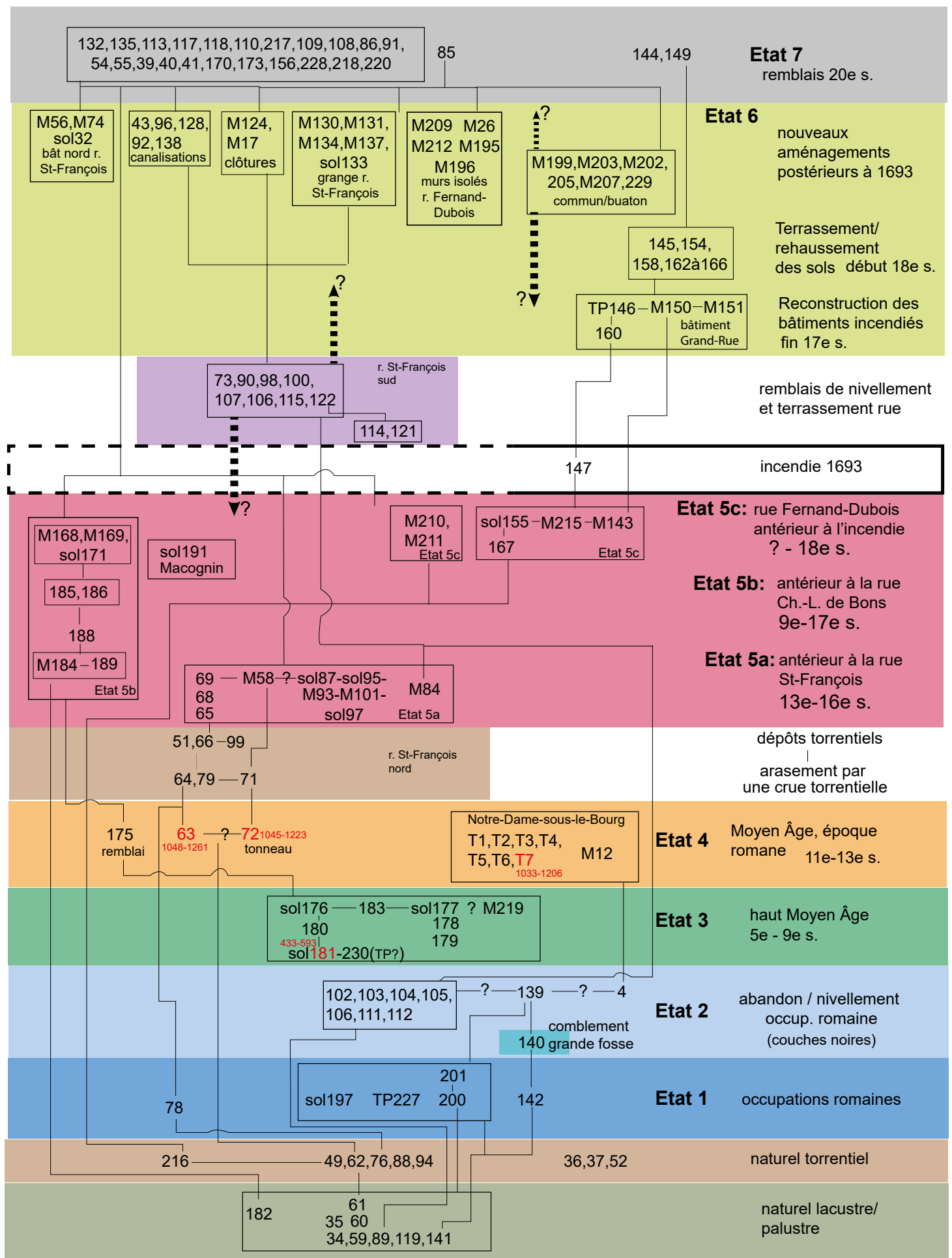


Tableau chronostratigraphique. En rouge : les datations au radiocarbone.

RÉSUMÉ :

Les travaux d'édilité entrepris en 2022 et 2023 par la Commune de St-Maurice dans les rues St-François, Fernand-Dubois et Charles-Louis de Bons ont donné lieu à un suivi archéologique motivé par la découverte de tombes et de vestiges d'équipements associés à l'économie et à la vie citadine (tannerie, conduites...), lors de l'implantation d'un collecteur d'égout dans la rue St-François en 1911.

Etant donné la dangerosité que représentait la profondeur des excavations interdisant d'y descendre pour nettoyer les profils, les observations archéologiques sont parfois restées très succinctes.

Toutes les excavations d'une profondeur supérieure à 1,50 m ont atteint le terrain naturel, composé de silts ou d'argile (lacustre, palustre) ou de sables et graviers (torrentiel). Ces derniers s'intercalent parfois entre deux horizons archéologiques. Les vestiges sont de datations diverses, s'étalant de la période romaine à l'époque moderne. Ils apparaissent de manière ponctuelle et sont difficiles à corréliser les uns par rapport aux autres.

Les secteurs ayant livré la plus grande densité de vestiges se situent à l'extrémité nord de la rue St-François, à l'extrémité ouest de la rue Fernand-Dubois et à l'extrémité est de la rue Charles-Louis de Bons. Sept tombes ont été découvertes, toutes dans le secteur de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg.

Toutes ces découvertes complètent le plan archéologique de St-Maurice à l'est de la Grand-Rue, jusqu'alors largement méconnu.

1 DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

1.1 Le suivi des travaux

Les rues St-François, Fernand-Dubois et Charles-Louis de Bons, où se sont déroulés les travaux d'assainissement de 2022 et 2023, sont situées dans la moitié orientale de la ville de St-Maurice (**Fig. 1**). Les travaux ont été menés sur un seul front en 2022, du nord au sud. La longueur de la tranchée était de 120 m. En 2023, deux caissons¹ de 4 mètres de profondeur ont été excavés les premiers. Ensuite, la fouille s'est déroulée d'est en ouest, du bas de la rue Fernand-Dubois au milieu de la rue Charles-Louis de Bons où elle rejoint la fouille de 2012 faite à l'occasion de la réfection de l'avenue d'Agaune. La longueur de la tranchée de 2023 était de 80 m. La profondeur des tranchées était comprise entre 2 et 3,5 mètres, et leur largeur, entre 0,60 et 2 mètres. Parallèlement, une tranchée de 1 m de profondeur a été ouverte entre la Grand-Rue et la rue St-François dans le passage couvert de Macognin, afin d'y assainir les conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales. La faible profondeur de la tranchée a permis d'observer le niveau de marche (UT191) antérieur à 1693 et les aménagements d'égouts postérieurs à cette date (**Fig. 2**).

Vu la dangerosité de l'intervention, la méthode d'investigation archéologique adoptée a consisté à observer le creusement de la tranchée par la machine et noter, photographier, mesurer ce qui était possible depuis le bord de la fouille. Le nettoyage de petites portions du profil a été effectué lorsque le blindage (Krings) le permettait, à condition de se tenir entre les panneaux, ce qui réduisait le champ d'observation à une longueur de bras.

L'opération a été rendue complexe par la présence de très nombreuses conduites dans le sommet de la tranchée sur une profondeur de 1 mètre, et la présence de l'égout de 1911 sur la plus grande partie de la rue St-François. La tranchée de 2022 comprend un côté dépourvu de tout vestige car il coïncide avec le terrain comblant l'ancienne tranchée d'égout. Ce remblai, instable, menaçait de s'écrouler à tout moment, ce qui d'ailleurs s'est produit à deux reprises

¹ Ces « caissons » sont des excavations de forme parallélépipédique de 4 x 10 m de côté et 4 m de profondeur, exécutés de part et d'autre de la Grand-Rue dans le cadre du forage sous cette rue pour y passer la conduite d'eaux claires.

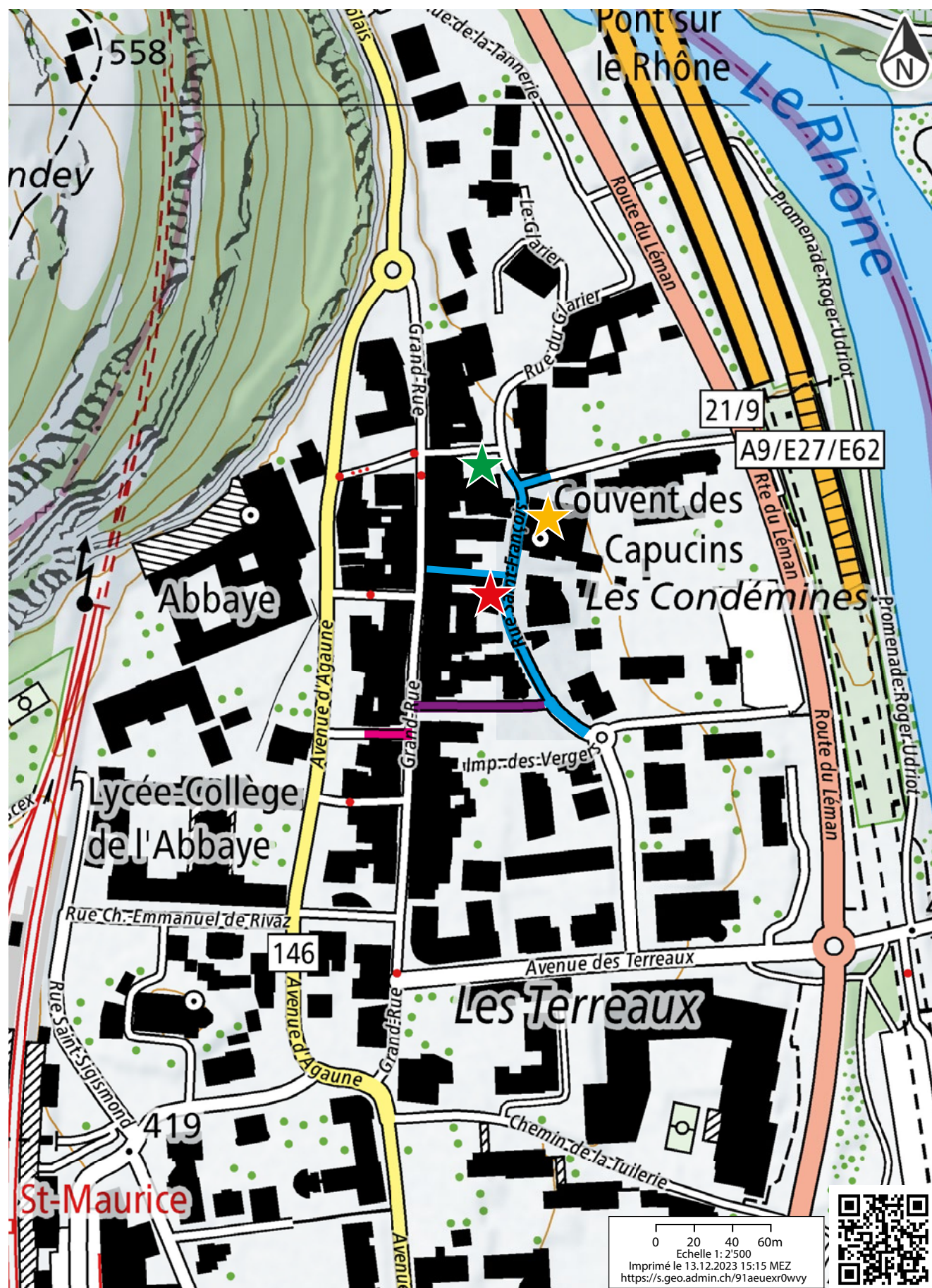


Fig. 1 – St-Maurice. Plan général montrant l'emplacement des travaux de 2022 et 2023. Bleu : rue St-François. Violet : rue Fernand-Dubois. Rose : rue Ch.-L. de Bons. Etoile verte : place Ste-Marie. Bleu métal : passage Macognin. Etoile jaune : église franciscaine. Etoile rouge : Maison de la Pierre.



Fig. 2 – St-Maurice, passage Macognin. UT191 : sol pavé antérieur à la chaussée actuelle et antérieur à l'incendie de 1693. Vue du nord-est.

avant la pose du blindage de sécurité². Les difficultés qu'ont rencontrées les terrassiers lors du creusement du mètre supérieur ont temporisé l'intervention archéologique. Une bonne coordination avec le contremaître des travaux a été nécessaire : celui-ci s'est engagé à appeler les archéologues dès qu'il entamait une nouvelle étape de creuse, après avoir réglé tous les problèmes techniques dus aux conduites modernes. En corollaire, une grande disponibilité des archéologues était de mise pour ne pas manquer une étape des travaux³, lesquels, étant menés sur un seul front, ne pouvaient pas être stoppés.

Dans ces conditions, il est heureux que les vestiges n'aient pas été aussi nombreux qu'attendus : leur fouille aurait été techniquement compliquée à gérer à une profondeur de plus de 1,50 m.

1.2 Le type de vestiges

1.2.1 Les découvertes de 1911

En 1911, la pose d'une conduite d'égout à 3 m de profondeur, en droite ligne de la place Sainte Marie jusqu'à la rue des Terreaux a été suivie par le chanoine P. Bourban qui a publié ses observations⁴. Il a pu observer des structures en bois (poutres, canaux, tonneaux...) à une profondeur de 2,50 – 3 m entre la rue Antoine de Quartéry et la maison de la Pierre. Entre la maison de la Pierre et la rue des Terreaux, la tranchée traverse des jardins et des communs où des maçonneries apparaissent à 1 m de profondeur, deux tombes en fosse et près de la rue des Terreaux, un petit cimetière dont trois tombes sont mises au jour, en maçonnerie et en tuiles avec de la peinture rouge, avec couvercle en dalles de schiste. Entre la place Sainte Marie et le parvis de l'Hôtel de Ville, le chanoine a observé les fondations de l'ancienne église, et sous celles-ci, une couche comprenant des tuiles et du mortier très solide sur 1,50 m d'épaisseur.

² Au cours de l'un de ces incidents, un vieux câble électrique devenu vétuste mais toujours fonctionnel s'est rompu engendrant une importante gerbe d'étincelles.

³ Cette partie du contrat a été à peu près remplie...

⁴ P. Bourban, *Les fouilles de Saint-Maurice en 1911*, Indicateur d'Antiquités suisses, 1913.

A 3 m de profondeur apparaît de l'argile. Il mentionne également la découverte d'une tombe par un installateur sanitaire deux ans auparavant.

La traduction des propos du chanoine n'est pas le but ici, mais la mention de ces découvertes a conditionné le suivi des travaux de 2022 – 2023, avec la perspective de mettre au jour des niveaux romains, des tombes, voire une nécropole.

1.2.2 Les conditions des découvertes

Quasiment aucun vestige n'a été repéré dans le mètre sommital de la tranchée : ils ont été oblitérés lors de la pose des conduites au cours du 20^e siècle. Sous cette épaisseur, le terrain est « en place » et a conservé des vestiges. Ceux-ci consistent principalement en maçonneries et en niveaux de marche (en terre, ou en pierres, ou en négatif). Etant donné les conditions d'intervention, les sols associés aux murs n'ont pas pu tous être identifiés, surtout lorsqu'ils sont constitués de terre battue ou lorsque les revêtements (dalles, ...) ont été récupérés. Un vestige en bois (fond de tonneau) a été retrouvé en profil près du fond de la tranchée et a pu être rapidement nettoyé et documenté, à la faveur d'un terrain légèrement plus stable à cet endroit, renforcé par la proximité d'un Krings.

Dans le secteur de Notre-Dame-sous-le Bourg, des restes de sépultures ont été dégagés et documentés. Ils sont apparus à une faible profondeur (0,80 m).

Par ailleurs, il a été possible de faire quelques observations portant sur le terrain naturel et les juxtaposer aux observations faites à St-Maurice sur les divers chantiers archéologiques.

1.2.3 La documentation établie dans ces conditions

La documentation de terrain a été réduite à sa plus simple expression : des croquis cotés montrant le plan et les profils de chaque étape, présentant des vestiges ou des couches en place, situés par triangulation par rapport aux façades des maisons bordant les rues. Des altitudes ont été mesurées à partir d'un point de référence ou relativement par rapport au niveau de bitume visible au sommet de la tranchée. Les points utilisés sur les façades des maisons et la surface du bitume ont été ensuite mesurés au tachéomètre.

Au total, 92 relevés ont été effectués au cours de 43 étapes d'intervention, la plupart représentant un tronçon de 6 mètres⁵ de tranchée (**Relevé 1**). Chaque excavation a été partiellement bouchée avant le creusement du tronçon suivant. Cette méthode interdit toute observation d'ensemble des vestiges, d'où, parfois, des difficultés à assurer la continuité de la stratigraphie. La documentation des caissons du forage a pu être réalisée à l'échelle, car la densité des vestiges y était grande et justifiait la demande d'un délai aux terrassiers⁶. Les vestiges ont pu être dégagés au cours de deux décapages successifs, puisqu'ils consistaient en deux états successifs, et cela dans chacun des caissons.

Dans ce rapport sont présentées de grandes coupes, l'une montrant le profil est de la rue St-François, l'autre le profil sud des rues Fernand-Dubois et Charles-Louis de Bons. Dans le cas de la rue St-François, les profils réellement observés ne correspondent parfois pas à la vue orientale représentée, car le remblai de comblement de la tranchée d'égout de 1911 ne se trouvait pas du même côté de l'excavation de 2022 sur toute la longueur de la rue. Le dessin est souvent une projection du profil ouest. La vue orientale a été choisie car elle a le mérite de contenir relativement peu de conduites en regard du profil ouest.

La représentation planimétrique des vestiges souffre de la longueur des tranchées. Elle est positionnée sur plusieurs feuilles A3 se chevauchant, à une petite échelle d'ensemble (**Relevé 2**), et soutenue par une carte générale (A4) montrant toutes les rues, afin de mieux se repérer (**Fig. 1**). La longueur des coupes des rues St-François et Ferdinand-Dubois ne permet pas non

⁵ Longueur d'un tronçon de collecteur d'eaux claires.

⁶ Une journée pour le caisson est et 2 heures pour le niveau inférieur du caisson ouest. Ce laps de temps plutôt court excluait l'utilisation de l'orthophotographie en regard des moyens à disposition (absence de bureau sur place). Dans le caisson est, des dessins à l'échelle du fond et de trois des profils ont été réalisés.

plus une bonne lisibilité en format A3⁷. Les coupes sont donc présentées au 1/100^e, coupées en trois tronçons superposés sur la même feuille et accompagnés d'un modèle intégral à une petite échelle peu lisible afin que le lecteur puisse se repérer. (**Relevés 3 et 4**). Deux coupes représentant les vestiges mis au jour dans les deux caissons du forage complètent la vision stratigraphique (**Relevés 5 et 6**).

Pour situer les vestiges décrits dans le texte, une graduation à l'échelle, de 0 à n, identique pour les plans et coupes de la même rue, a été dessinée sur les plans et les coupes. Ces localisations sont caractérisées par le numéro du (des) relevé(s) sur le(s)quels les vestiges cités apparaissent, accompagnées du mètre ou de l'intervalle de 5 mètres où ils se trouvent.

2 CONTEXTES

2.1 Contexte géomorphologique

La rue St-François est parallèle à la Grand-Rue à mi-chemin entre celle-ci et la plaine. Elle se situe à la jonction des sédimentations fluviales et torrentielles, à la limite entre la plaine alluviale et le cône de déjection torrentiel. La partie nord de la rue est le point le plus bas et correspond au bord de la zone de « glariers » que le Rhône est susceptible d'envahir lors de crues centennales⁸. Cette position implique également une pente prononcée qui attire les chenaux torrentiels.

Le fond de la plaine alluviale est formé de sédiments fins (silts et argiles) qui caractérisent un dépôt en eau calme⁹. Ces sédiments recouvrent probablement et logiquement des moraines. Celles-ci ont probablement formé un barrage initié par l'extrémité nord incomplètement érodée de la falaise et par l'étranglement du passage de la cluse¹⁰. Le barrage a retenu les alluvions fines apportées par le fleuve et les rivières latérales. A l'extrémité nord de la rue St-François leur sommet des alluvions fines est entaillé et recouvert d'amas de sables et de graviers qui témoignent d'un bras ou d'un chenal de rivière. Au croisement de la Grand-Rue et de la rue Fernand-Dubois, le fond du caisson oriental est excavé dans des sédiments torrentiels (UT216) (**Fig. 3**), tandis que le fond du caisson ouest est creusé dans des sédiments lacustres (UT182, 141) (**Fig. 4**) ; ils attestent la proximité des deux faciès, le premier ayant entaillé le second plus ancien et plus tendre.

Les sédiments lacustres, par leur mode de dépôt en eau calme et leur association avec un lac, une lagune ou des marécages, barrés par l'extrémité de la falaise, excluent la présence de vestiges anthropiques. En revanche, les sédiments torrentiels offrent une assise solide aux constructions, mais le caractère dynamique du régime torrentiel favorise leur dépôt n'importe quand dans le temps de sorte qu'ils se trouvent à tous les étages de la stratigraphie, indépendamment des occupations humaines.

Les sédiments du Rhône font défaut, même sous l'extrémité nord « basse » de la rue St-François¹¹. Les dépôts torrentiels se trouvent sous la moitié nord de la rue St-François, et dans le caisson est du forage de 2023 ; cette présence ponctuelle corrobore l'hypothèse de chenaux, bras ou lits torrentiels situés sur une bande plus ou moins rectiligne entre le débouché de la gorge du Mauvoisin et le Rhône, en passant par le croisement de la Grand-Rue et de la rue Fernand-Dubois. Ce tracé inclut la moitié nord de la rue St-François tout en évitant la moitié

⁷ Au 1/100^e, la coupe de la rue St-François a une longueur de 1,20 m...

⁸ L'illustration de Mérian de 1642 (Fig. 11), le cadastre de 1740 et la carte de 1775 (Fig. 13) sont éloquentes à ce sujet : au sud de la rue St-François, le bâti est réduit à quelques édifices mentionnés comme « murasses » (= ruines de bâtiments) sur le cadastre de 1740, à part le couvent des capucins construit en 1647 et reconstruit en 1696.

⁹ Observé lors de la fouille de l'église « En Condémines » en 2019.

¹⁰ Juste après le retrait des glaciers. Il a fallu quelques temps pour que le Rhône parvienne à dégager le passage, temps au cours duquel les alluvions fines se sont déposées dans une retenue d'eau qui devait occuper une grande partie de la plaine.

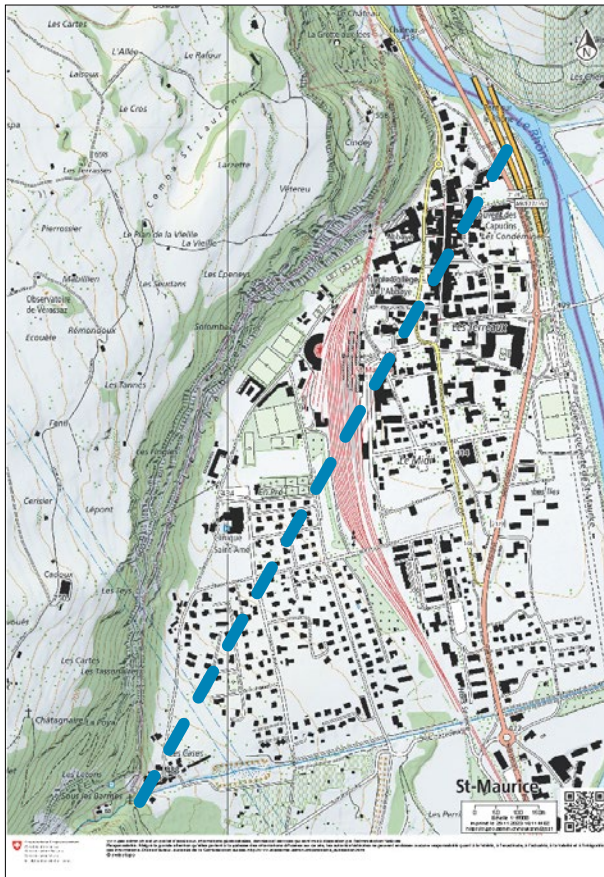
¹¹ Peut-être faudrait-il voir dans les sédiments UT36, 37, 52 des alluvions du Rhône. Mais leur occurrence discrète ne permet pas de les distinguer avec certitude dans ce contexte torrentiel.



Fig. 3 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Les graviers torrentiels (UT216) sont visibles devant l'ouvrier. Vue de l'ouest.



Fig. 4 – St-Maurice, rue Ch.- L. de Bons. Sous le bord inférieur du blindage jaune apparaissent les silts et argiles lacustres. Vue du nord.



sud (**Fig. 5**). Ce cours d'eau, traversant le secteur le plus densément construit de l'agglomération appartient à une époque antérieure à l'occupation romaine.

Les dépôts lacustres sont sous les dépôts torrentiels et sous les vestiges, sauf en quelques endroits où des sédiments torrentiels s'intercalent entre les occupations (**Fig. 6, 7**). Des traces de passages humains se trouvent à la surface des sédiments lacustres, mais leur profondeur alliée aux dents du godet de l'excavatrice ne se prêtaient pas à leur dégagement et leur fouille en plan. Localisées ponctuellement, elles ont été documentées en coupe, lorsque la configuration de la tranchée le permettait.

La rue St-François, de direction nord-sud, a une topographie particulière : elle est bombée. Son point le plus haut est situé près de l'axe de la Maison de la Pierre, tandis que le terrain a une pente générale en direction du Rhône (**Fig. 8**). La place Ste Marie a une pente vers le sud-est, vers la rue Antoine de Quartéry. Les rues Fernand-Dubois et Ch.-L. de Bons, orientées est-ouest, ont une pente vers l'est. Étonnamment, la convexité de la rue St-François correspond à une surépaisseur du remblai moderne. Il a dans ce secteur une plus grande

Fig. 5 – St-Maurice. Le tracé mauve reproduit le cours du torrent Mauvoisin ou de ses chenaux avant, voire pendant l’occupation anthropique des lieux. ©Swisstopo.



Fig. 6 – St-Maurice, rue St-François. Les silts lacustres (ici en jaune) forment le fond des tranchées et le sous-sol de l'agglomération. Vue du nord-est.

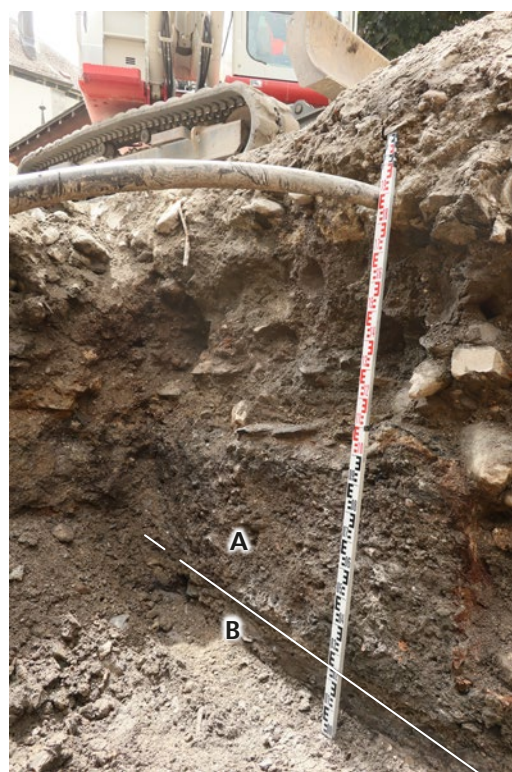


Fig. 7 – St-Maurice, rue St-François. A cet endroit, les graviers torrentiels (A) couvrent les argiles lacustres (B). Vue du nord-est au fond de la tranchée.



Fig. 8 – St-Maurice, rue St-François. La rue présente une convexité dont le point culminant se situe au niveau de la Maison de la Pierre. Vue du nord-est.



Fig. 9 – St-Maurice, rue St-François. Le remblai moderne devant la Maison de la Pierre est plus épais qu'ailleurs. Vue du sud-est.

profondeur qu'ailleurs (1,80 m contre 0,90 m) et simultanément sa surface est légèrement plus élevée (**Fig. 9**). Rien dans les vestiges sous-jacents ni dans le terrain naturel ne justifie la forme du remblai moderne. Cette particularité s'explique peut-être par un terrassement qui aurait été réalisé en prévision de la construction de la Maison de la Pierre¹², ou par le nombre élevé de conduites urbaines d'orientation nord-sud se trouvant dans ce remblai.

2.2 Contexte historique et archéologique

A St-Maurice, des traces d'occupations préhistoriques ont été documentées ici et là, mais aucun vrai site n'a pour le moment été découvert. L'horizon le plus ancien qui ait pu être documenté est d'époque romaine ; des restes ont été mis au jour sous les chapelles gothiques

¹² Le seuil de cette maison correspond exactement au niveau de la chaussée, alors que les autres maisons, plus anciennes, donnant sur la rue et établies sur le même côté ouest, sont équipées de fenêtres et de portes correspondant à un niveau plus bas que la chaussée actuelle.

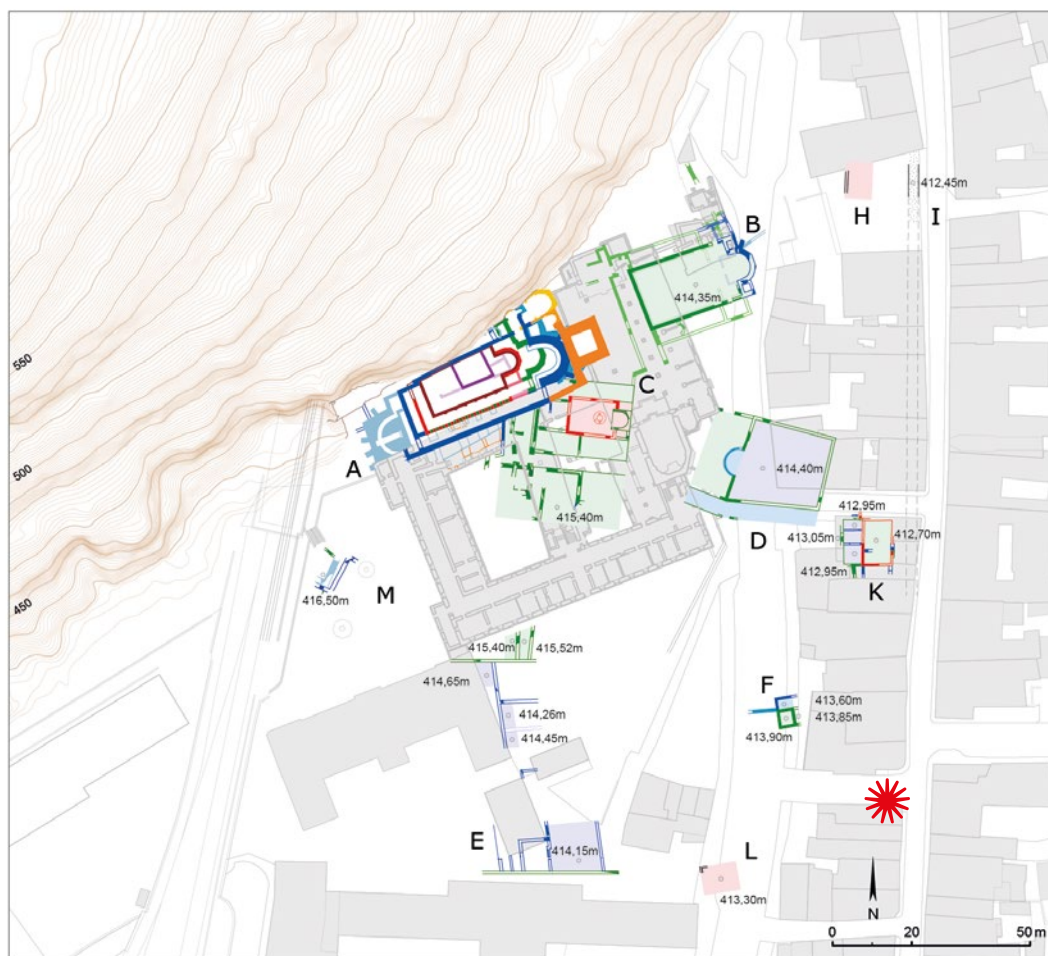


Fig. 10 – St-Maurice. Plan des vestiges du complexe monastique du haut Moyen Âge. En l'état de la recherche, son emprise s'étend de la falaise au collège, et de la voie de chemin de fer à la Grand-Rue. L'étoile désigne la découverte de la rue Ch.-L. de Bons.

du Martolet, et dans le secteur compris entre la maison Panisset, l'emplacement de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg et la limite nord du parvis de l'Hôtel de Ville. Bien que dispersés, ils constituent des structures propres à un milieu urbain : route, sol en « *opus spicatum* », hypocauste. Associés à cette occupation, des sédiments riches en matériel romain (et uniquement romain) ont été localisés ponctuellement sur un territoire assez large entre la falaise à l'est du Martolet et l'extrémité sud de la tranchée de la rue St-François. De couleur sombre, ces couches pourraient être interprétées comme des dépôts accumulés lors de l'occupation romaine, puis lors de son abandon, lors d'une période de friche, d'agriculture, de pâture. A chaque étape, le sédiment aurait été remué et tassé à plusieurs reprises, jusqu'à prendre l'apparence d'un remblai brun-foncé, compact, avec beaucoup de matériel d'époque romaine (surtout verre et céramique, très peu de métal). Toutefois, aucun vestige attribuable à la période romaine n'a été localisé sous ces remblais. Soit la fouille n'a pas atteint une profondeur suffisante à leur découverte, soit ces sédiments ont été rapportés lors de terrassements anciens.

Au Martolet, des tombes à inhumation ont été datées par radiocarbone et par le mobilier dès le 2^e siècle. Elles attestent une occupation continue dans cette cour arrière de l'abbaye depuis l'époque romaine¹³ jusqu'au 17^e siècle.

L'époque la plus densément représentée dans les fouilles archéologiques de St-Maurice est le haut Moyen Age, au cours duquel se développe une abbaye soutenue par le pouvoir royal de Bourgogne, rayonnant politiquement et spirituellement loin à la ronde. Ce centre religieux s'est développé à partir d'un modeste site de pèlerinage initié par l'évêque Théodule, désireux

¹³ Le site a été fréquenté ponctuellement bien avant l'époque romaine, puisqu'une tombe du Néolithique final a été retrouvée contre la falaise, à l'abri d'un surplomb, ainsi que des tessons préhistoriques, datés dès le Bronze ancien mais sans structures associées. (Datation radiocarbone de la tombe : Poz-131699 : 4035 ± 30 BP ; 2834 – 2467 BC, 95,4% probability, OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020))

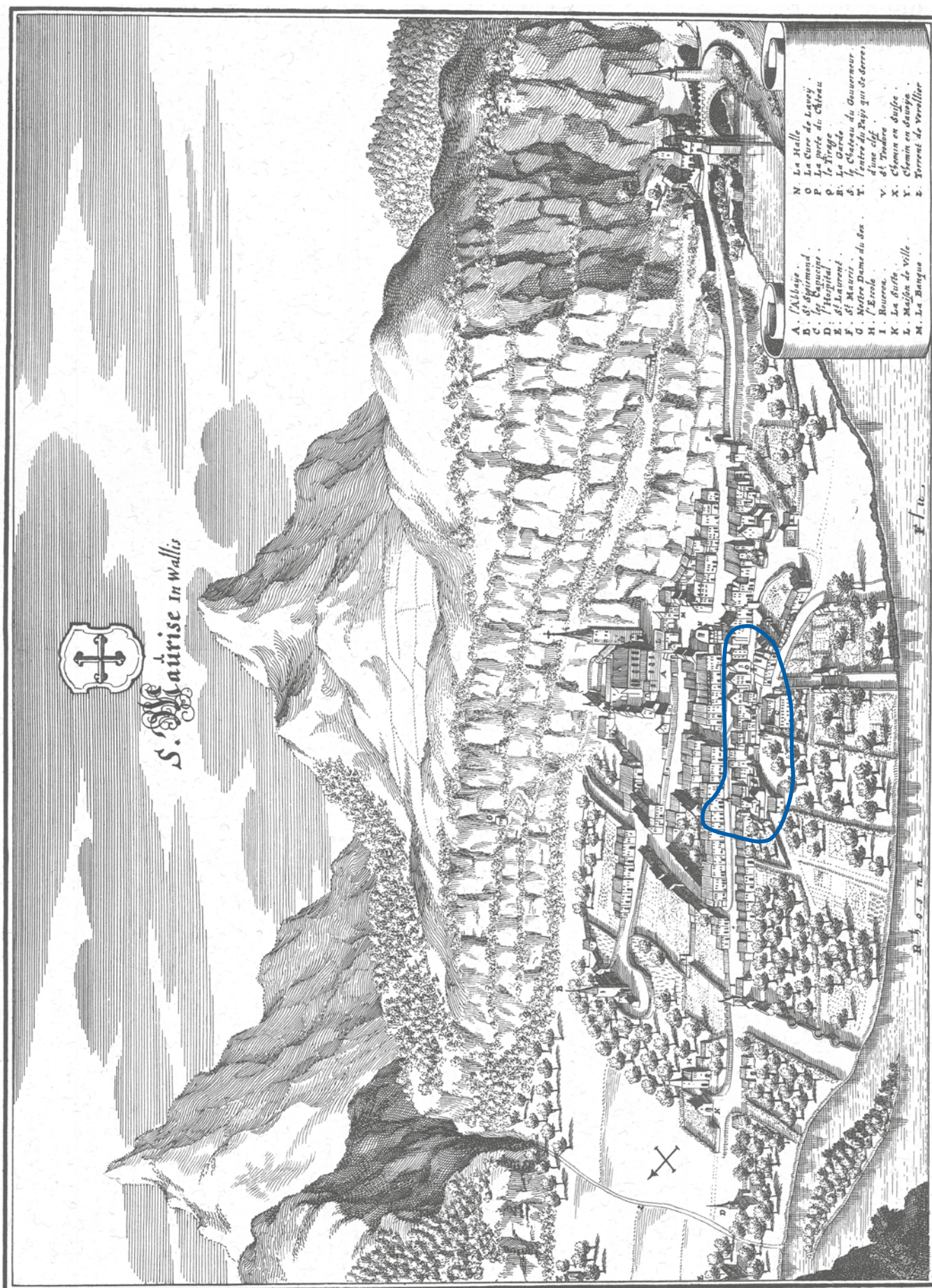


Fig. 11 – St-Maurice. Illustration de St-Maurice 1952 (eau forte), de Hans Ludolff, publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn. Vue vers l'ouest.

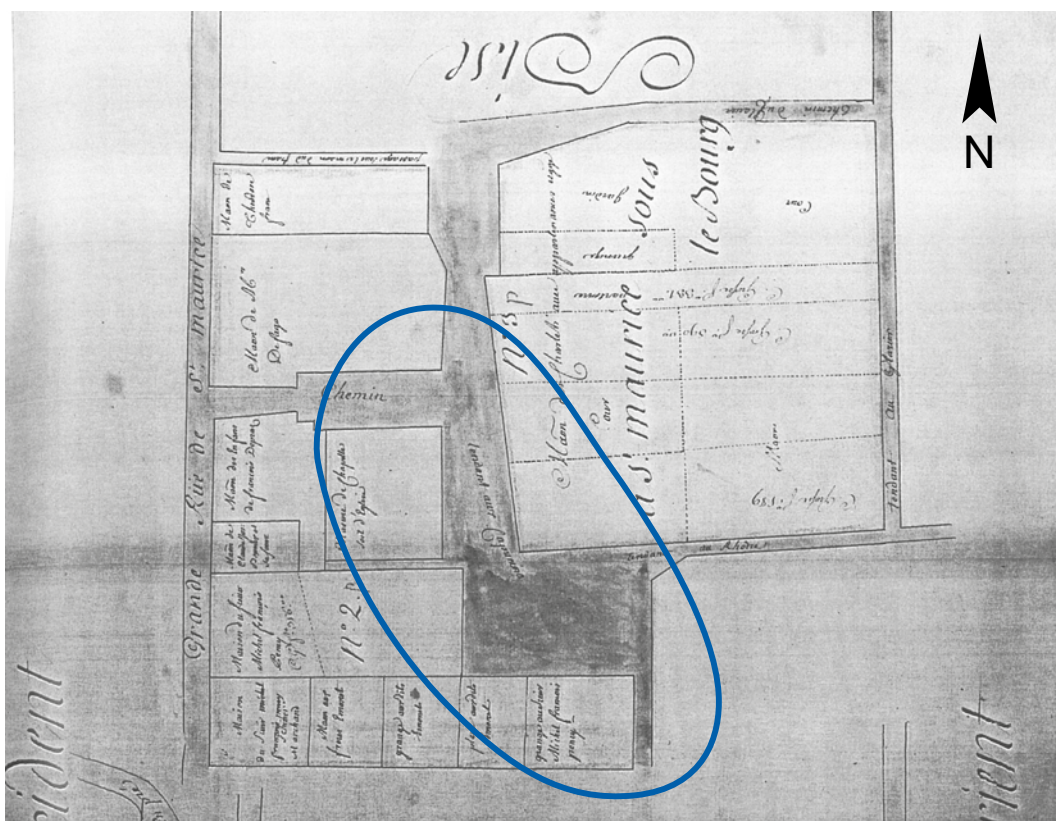


Fig. 12a – St-Maurice. Cadastre de 1740. Plans planimétriques pour le fief de la noble bourgeoisie de Saint-Maurice, faits en 1740 par P. M. Charlet, notaire, commissaire et géomètre (?). (CH AEV, AC/AB, Saint_Maurice ; R41). En bleu : la zone concernée par les travaux.



Fig. 12b – St-Maurice. Plans d'une partie du terroir de la plaine de Saint-Maurice. Auteur inconnu. 1701 – 1800. Digiarchives, PLA/200/000/25, p. 29.

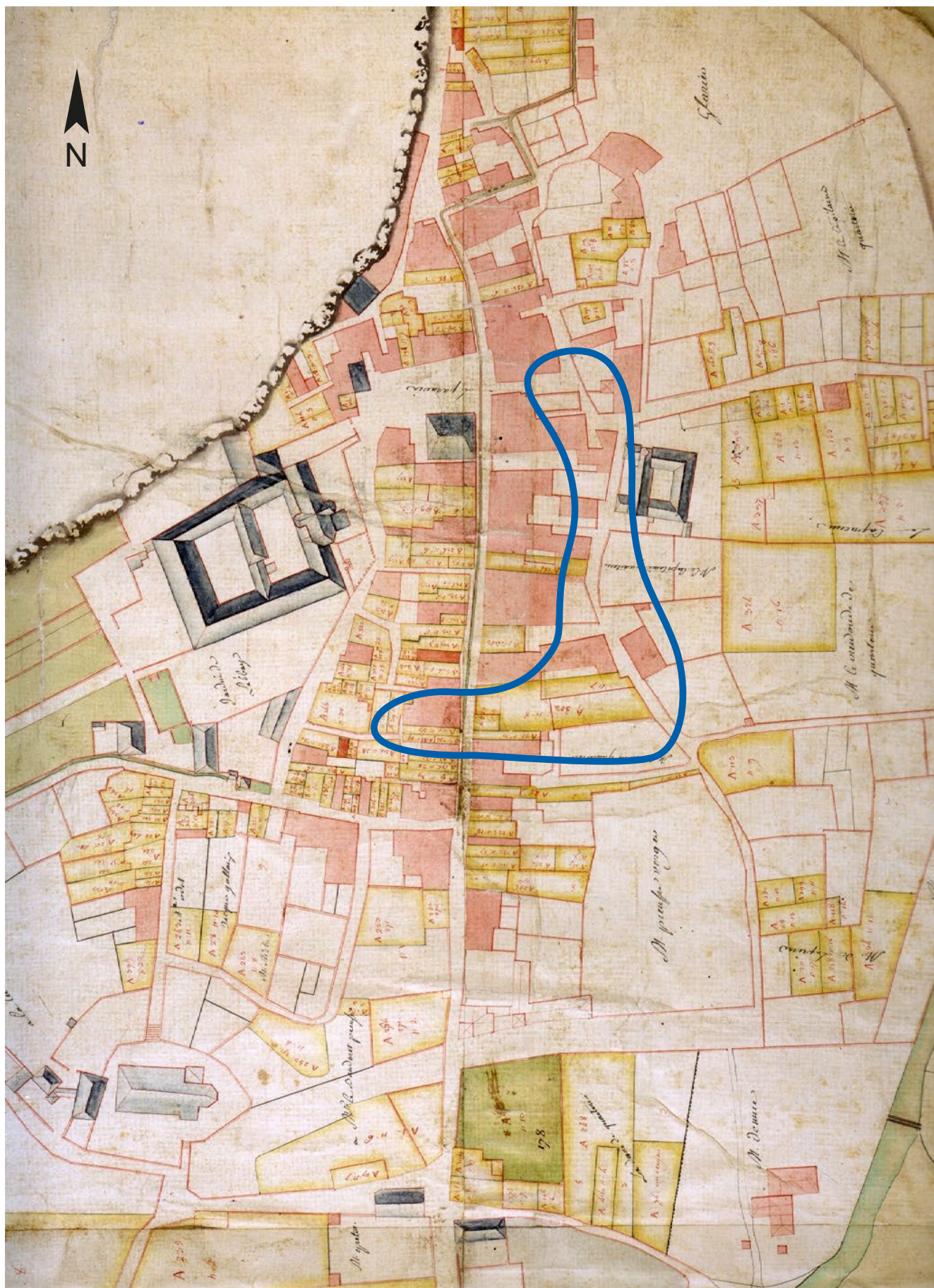


Fig. 13 – St-Maurice. Carte topographique des environs et de la ville de St-Maurice jusqu’au vieux cours du torrent de Bonvoisin – levée en 1775 par le géomètre Gauthier. (AASM, PLA 200/0/0/19). En bleu : la zone concernée par les travaux.



Fig. 14 – St-Maurice. Cadastre de 1840. Plan géométrique de la commune de Saint-Maurice, dressé sous la direction du commissaire arpenteur Alexandre Dürr [et exécuté par J.-D. Cousta?], 1840-1843. (CH AEV, AC/AB, Saint_Maurice ; R127). En bleu : la zone concernée par les travaux.

de légitimer par de saintes reliques le culte chrétien encore hésitant. Le site abbatial est prépondérant jusqu'au 10^e s. (**Fig. 10**)¹⁴. Après cela, l'abbaye revient à un statut modeste, vivant en autarcie derrière un mur de clôture (fin 12^e – début 13^e s, datation radiocarbone) construit de sorte à isoler la Communauté des restes ravagés encore visibles des anciens bâtiments monumentaux de la période faste. Ceux-ci ont été finalement abattus (11^e – 13^e s.) et leurs gravats étalés sur une épaisseur de 0,50 m. Parallèlement à la cité monastique du haut Moyen Âge devait exister une agglomération civile, mais des vestiges alto-médiévaux de celle-ci n'ont jamais été localisés.

Dans les abords proches du monastère rendu à l'autonomie, de nombreuses tombes ont été retrouvées, datées entre les 11^e et 13^e siècles, qui n'ont pas encore fait l'objet d'études anthropologiques, et qui ne peuvent pas pour l'instant être attribuées aux résidents du monastère ou à une population civile.

Des restes de constructions en maçonnerie ont été retrouvés, fondés dans les gravats des anciens bâtiments monumentaux. Ce sont probablement des tronçons de clôtures, de pâtures ou de jardins.

Il semble donc que, s'il existait une agglomération civile voisine et contemporaine de l'abbaye du haut Moyen Âge, elle se trouvait exactement sous la ville actuelle, d'où l'absence d'occurrences.

L'opportunité d'explorer ce secteur oriental de la ville, en bordure de l'axe fortement urbanisé, offre ainsi une chance de localiser des restes anciens de la bourgade civile.

Etant donné la stratigraphie discontinue et la pauvreté en matériel datant, qu'il soit typologique ou riche en carbone, l'utilisation des rares occasions de chronologie relative entre vestiges voisins les uns des autres aux rues St-François, Fernand-Dubois et Ch.-L. de Bons et le recours aux illustrations de Mérian (1642) (**Fig. 11**) et aux cartes de 1740, 1701 - 1800, 1775, 1840 et 1925 (**Fig. 12a et b, 13, 14, 15**) ont été primordiaux. La rue St-François est

¹⁴ Le flanc oriental aurait été ravagé par les Sarrasins en 940 ap. J.-C. (selon les textes et les découvertes archéologiques). Voir aussi : L. Ripart « Exactions sarrasines à Agaune et au Grand-St-Bernard », dans *Passé Simple*, n° 3, mars 2015.



Fig. 15 – St-Maurice. Cadastre de 1925. En bleu : la zone concernée par les travaux.

ancienne. Elle figure déjà sur l'image de Mérian sous la forme d'une ruelle sinueuse suivant les façades et les clôtures de jardin. La rue Ch.-L. de Bons est tout aussi ancienne, mais n'est pas aussi visible : son extrémité ouest longe une rangée de maisons de direction est-ouest, et son extrémité orientale est barrée par les maisons alignées sur la Grand-Rue ; il est très probable qu'elle débouchait dans la Grand-Rue grâce à un passage sous une des maisons¹⁵. La rue Fernand-Dubois a été ouverte récemment (20^e siècle) ; les maçonneries retrouvées là, peu profondes, sont les restes des structures abattues lors de l'aménagement de la nouvelle chaussée. Elles figurent sur l'un ou l'autre des plans de 1642, 1701 – 1800, 1775, 1840, ou 1925. Les vestiges peuvent se distribuer ainsi : les murs de maisons ou de clôtures figurant sur ces cartes et appartenant au réseau viaire actuel, lequel remonte au moins au 15^e siècle¹⁶, et les vestiges probablement très anciens ne respectant pas ce réseau viaire.

3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

3.1 Etat 1 : Les occupations romaines

3.1.1 Des traces d'occupation peu visibles sous la rue St-François

Des traces d'occupation ont été localisées à la surface des dépôts lacustres, à une profondeur à peu près constante de 1,80 m. Peu spectaculaires, elles caractérisent des niveaux d'utilisation en périphérie du site. Leur datation au plus tôt à l'époque romaine est déterminée par la présence de terre cuite architecturale. Elle s'organise en une assise horizontale de pierres (UT78) témoignant d'une période d'assèchement où des pierres ont été agencées plus ou moins volontairement pour marcher à pied sec (**Relevé 3**, 9 – 14 m).

Sous le carrefour St-François – Fernand-Dubois, un niveau de charbon de bois horizontal (UT142), épais de quelques centimètres, repose sur le sommet des alluvions fines. Il est scellé par des couches contenant du matériel d'époque romaine (UT139 et UT140, état 2), (**Relevé 3**, 119 m, **Relevé 4**, 1 m). Il témoigne d'un niveau d'utilisation en relation avec le feu ou d'un niveau d'incendie et date au plus tard de l'époque romaine. Il paraît avoir été oblitéré à l'état 2 par une grande dépression ou excavation (UT140) de fonction indéterminée.

3.1.2 Une occupation distincte sous la rue Fernand-Dubois

Des vestiges d'une occupation plus structurée et potentiellement romaine sont visibles dans la tranchée de la rue Fernand-Dubois (**Relevé 4**, 22 – 33 m). Ils ont été observés en coupe sur une longueur de 10 m env., à une profondeur de 0,80 à 0,95 m sous la chaussée, laquelle est inclinée vers l'est. Ils consistent en un sol horizontal (UT197), marqué par de petites plaquettes de schiste disposées à plat (**Fig. 16**). Une très fine couche de gravillons de pierre et de terre cuite les recouvre, qui résulte du délavage du sédiment par de l'eau d'infiltration ayant rencontré cette surface dure sur laquelle elle a ruisselé. L'extrémité orientale du sol s'interrompt au niveau de l'égout 1911, tandis que l'extrémité ouest se termine par une fosse de 3,50 m d'ouverture et 1 m de profondeur (UT200). Le fond de celle-ci est tapissé par une couche de terre cuite architecturale de 0,20 m d'épaisseur (UT201). Sa fonction est indéterminée ; une des interprétations possibles serait le négatif d'un mur entièrement récupéré. Le sol présente une petite cavité de 0,30 m d'ouverture et une profondeur de 0,25 m (UT227) ; aucune pierre ne s'y trouve associée. Il pourrait s'agir d'un reste de trou de poteau ou de sablière basse d'une paroi en matériaux légers (**Relevé 3**, 26 – 27 m), ou d'un petit caniveau.

¹⁵ Ce type de passage était courant. Il en reste plusieurs à St-Maurice, d'autres ont été barrés et rattachés aux maisons les surmontant en tant que couloirs d'accès.

¹⁶ Le quartier artisanal fouillé en 2016 en contrebas du bâtiment Lavigerie remonte au moins au 15^e s. et se situe le long d'une rue encore existante. M.-P. Guex, St-Maurice, *Lavigerie (SML16), rue du Glarier. Fouille préventive 2016*. Janvier 2017



Fig. 16 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Le niveau de marche (UT197) potentiellement romain est horizontal et composé de plaquettes de schiste posées à plat. Vue de l'est.

Ces vestiges comprennent des fragments de terre cuite, ce qui exclut une datation plus ancienne que la période romaine, et sont scellés par un remblai (UT139) contenant du matériel romain. Leurs caractéristiques ne les apparentent pas à un contexte résidentiel. Situés en périphérie de l'agglomération romaine, ils se rapportent plutôt à une activité rurale, artisanale ou industrielle, voire à une rue.

3.2 Etat 2 : Les remblais contenant du matériel romain (abandon - nivellement)

A la hauteur de la Maison de la Pierre (**Relevé 3**, 55 – 72 m), des niveaux de limons sombres, gravillonneux, contenant des nodules d'oxydation, des fragments de terre cuite architecturale, de la céramique et des ossements animaux, sont superposés dans trois occurrences (UT102, 103, 104 ; 105 et 106 ; 111 et 112) (**Fig. 17**) de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur¹⁷. L'absence de continuité du relevé ne permet pas de corréliser les couches entre elles, mais les paquets de couches ont été associés grâce à leur composition et leur altitude. Ils correspondent à des remblais rapportés ou à des niveaux d'occupation extérieurs, d'époque romaine ou postérieure en raison de la présence de terre cuite et de céramique romaine ; ils correspondraient à des jardins, des pâtures, ou des terrains cultivés. Localisés directement sur les alluvions fines (UT89), ils supposent que ces alluvions se sont déposées dans des zones marécageuses où tout établissement humain était impossible avant un bon terrassement.

A l'angle sud-est de la place Sainte-Marie, une armoire électrique a été posée, adossée au mur de la « Cure de Lavey » (Mériat **Fig. 11**). Au fond de la fouille, à une profondeur de 0,95 m, un remblai de limon brun foncé – noir très compact est apparu (UT4). D'une épaisseur de 0,50 m au minimum, sa limite inférieure n'a pas été observée (**Fig. 18**). Il est riche en fragments de terre cuite architecturale, en tessons de céramique romains et quelques ossements de faune. Il se situe sous les tombes du Moyen Âge (**Relevé 2A**, T1 à T8). Ce remblai témoigne de la

¹⁷ Dans ce secteur, les travaux ont été difficiles à suivre en raison de la grande quantité de conduites modernes et de chambres techniques profondes, et des excavations faites sans surveillance. L'endroit correspond à la jonction d'un nouvel égout et de l'ancien, le plus récent se greffant sur l'ancien, avec une multiplication du nombre de chambres. A cela s'ajoute l'insertion du collecteur d'eaux claires et les chambres qui s'y rapportent.



Fig. 17 – St-Maurice, rue St-François. Les dépôts colorés de noirs (A) et contenant du mobilier d'époque romaine sont situés à une profondeur d'environ 2 m. Vue du sud-ouest.



Fig. 18 – St-Maurice, place Ste-Marie. La couche contenant de nombreux fragments de terre cuite architecturale au pied de la règle est le niveau d'épandage d'époque romaine (UT4). Vue de l'est.

proximité des vestiges romains attestés dans les environs lors de la pose des égouts en 1911¹⁸. La fouille pratiquée pour la pose de l'armoire étant restreinte, il n'a pas été possible de mesurer l'extension de cette couche. Les autres fouilles pratiquées dans cette place n'étaient pas suffisamment profondes pour l'observer.

A l'extrémité sud de la tranchée de la rue St-François, le remblai (UT140) déjà mentionné dans l'état 1, a été repéré uniquement à cet endroit. D'une épaisseur de 0,40 m, il semble combler ou niveler une grande dépression de plus de 10 mètres de diamètre de fonction indéterminée. Il a livré un fragment d'amphore (**Relevé 3**, 108 – 119 m ; **Relevé 4**, 0 – 15 m). Il est scellé par une couche (UT139) de limon de couleur sombre très riche en fragments de terre cuite architecturale, avec quelques fragments de céramique d'époque romaine. La couche est observable sous la partie nord du carrefour des rue St-François et Fernand-Dubois (**Relevé 3**, 119 m,) et sous toute la longueur de la rue Fernand-Dubois (**Relevé 4**, 1 - 58 m). Elle apparaît à une profondeur de 0,90 m et son épaisseur varie entre 0,20 m au sud et 0,50 m au nord du carrefour. Sous la rue Ferdinand-Dubois (**Relevé 4**, 0 – 58 m), sa profondeur d'apparition tend à diminuer à l'approche de la Grand-Rue (qui reprend le tracé d'une voie romaine). De 0,90 m au carrefour de la rue St-François sous la chaussée actuelle, elle n'est plus qu'à 0,50 m là où elle disparaît à 13 m de la Grand-Rue. Elle scelle les occupations antérieures (UT197), comble les dépressions (UT200) et est oblitérée en partie par les constructions plus récentes. Sa surface a été arasée : elle est directement recouverte par le tout-venant d'égalisement de la chaussée actuelle. Celui-ci a une épaisseur régulière comprise entre 0,50 et 0,70 m. Etant donné que ce secteur n'était autrefois pas densément construit, selon les illustrations anciennes, il est probable que l'arasement observé résulte de l'élimination de la terre végétale avant la création de la rue Fernand-Dubois, pour laquelle une légère correction de la pente a été réalisée. Le dépôt (UT139), dont la couleur sombre trahit la composition organique ou charbonneuse, pourrait être interprété soit comme un niveau d'abandon transformé en une terre agricole par

¹⁸ Bourban, 1913. *Op. cit.*

la formation d'humus, soit comme une accumulation de niveaux d'occupation maintes fois remaniés. Etant donné le contexte de zone périphérique à la ville, la première proposition sera préférée.

Mises au jour en plusieurs endroits dans les tranchées, ces occurrences de couches sombres¹⁹ n'ont pas de lien entre elles. Elles contiennent toutes du matériel d'époque romaine, ont une couleur commune à toutes et occupent la même position stratigraphique. C'est pourquoi elles sont associées dans le même ensemble stratigraphique.

3.3 Etat 3 : Les vestiges du complexe monastique (6^e – 9^e s.)

3.3.1 Des traces d'utilisation antérieure au complexe monastique sous la rue Ch.-L. de Bons ?

La surface des alluvions fines (UT182) se situe à 1,80 m sous l'extrémité orientale de la rue (**Relevé 4**, 75 m ; **Relevé 6**, 9 m). Elle est horizontale mais il n'est pas possible de déterminer si cette morphologie est anthropique ou naturelle. Cette surface est colorée de gris à gris foncé sur une épaisseur de 1 à 2 cm et semble avoir acquis cet aspect grâce à du charbon de bois écrasé (UT181) (**Fig. 19**). Une petite zone d'environ 0,20 m de longueur, dépourvue de coloration, pourrait avoir été occupée par la base d'un poteau (UT230).

Le sédiment charbonneux a été soumis à une analyse au radiocarbone qui a livré une date comprise entre le 5^e et le 6^e siècle²⁰. Cette utilisation du secteur semble donc contemporaine de l'émergence du site chrétien voisin, mais il est impossible de la placer plutôt avant ou après l'intervention du roi Sigismond.

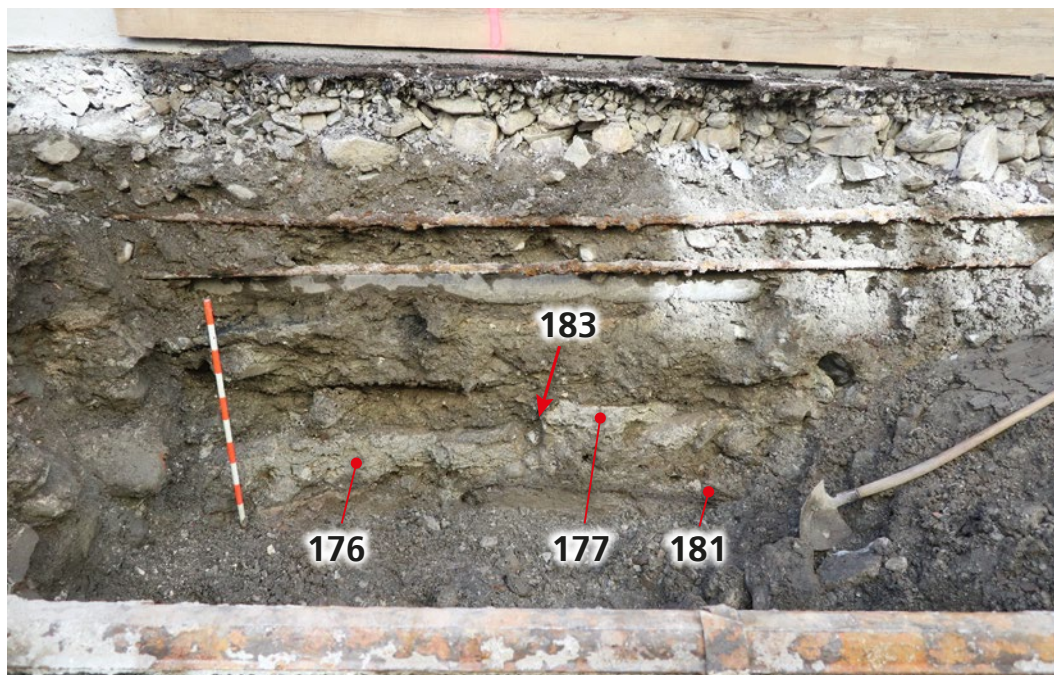


Fig. 19 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. Niveau charbonneux (UT181) qui pourrait témoigner d'un niveau de circulation ancien (romain ?). Au-dessus, deux sols en mortier peints en rouge (UT176, 177), situés à deux niveaux différents séparés par le négatif d'une structure disparue (UT183) (une bordure ?). Ils n'ont peut-être pas été aménagés ensemble mais ont coexisté. Vue du nord.

¹⁹ Voir les articles concernant les « couches noires » scellant un certain nombre de sites de villes romaines : Mélanie Fondrillon, A propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente, OpenEdition Journals, Archéologie médiévale, 39/2009, <https://doi.org/10.4000/archeomed.16243>.

Quentin Borderie, Yannick Devos, Cristiano Nicosia, Cécilia Cammas et Richard I. Macphail : Les terres noires dans l'approche géoarchéologique des contextes urbains (Chapitre XVIII.). In : La géoarchéologie française au XXI^e siècle, sous la direction de Nathalie Carcaud et Gilles Arnaud-Fassetta, Editions du CNRS, Paris, 2015, p. 247-256. OpenEdition Books 2019 : DOI : [10.4000/books.editions-cnrs.21816](https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.21816).

²⁰ Poz -174113 : 1545 ± 30 BP ; 433 – 593 AD (95,4% probability). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020).

3.3.2 Des sols peints en rouge

Dans le caisson de forage de la rue Ch.-L. de Bons, des vestiges de sols (UT176, UT177) sont apparus dans le profil sud à une profondeur de, respectivement, 1,60 m et 1,40 m sous la rue. Ils n'existaient pas en plan (**Relevés 2B et 4**, 75 – 80 m, **Relevé 6**, 9 m, **Fig. 19**) car ils ont été détruits lors d'une excavation ancienne dont les comblements consistaient principalement en grosses pierres (UT185, UT186) (**Fig. 20**). Ces sols se présentent sous la forme de deux chapes faites de mortiers différents, ayant coexisté mais n'ayant peut-être pas été aménagées en même temps. Elles ne sont pas au même niveau. La chape la plus basse (UT176) a une épaisseur de 0,16 m et n'a pas de radier de pierres ; la chape la plus haute (UT177) a une épaisseur de 0,10 m et est coulée sur un radier de pierres posées en épi²¹. Les deux chapes présentent une surface peinte en rouge. Elles sont séparées par un espace (UT183) de 0,10 m de largeur et 0,10 m de profondeur sous la chape inférieure ; cet espace est vraisemblablement le négatif d'une structure arrachée (bordure en pierre ou en bois, ? sablière basse d'une paroi en matériaux légers ?). Elles se prolongent vers le sud, l'est et l'ouest, au-delà des limites de la zone excavée. Il se pourrait qu'un mur nord-sud (M219), observé difficilement, puisse leur être associé en tant que paroi ouest du local (Relevé 4 – 82 m). Sa profondeur (apparition à 1,50 m sous chaussée) pourrait convenir, mais son orientation est très incertaine (**Fig. 21**).

Ce type de sols peints en rouge est caractéristique de la période comprise entre les 6^e et 9^e s²². Au Martolet, certains remontent au 5^e siècle. Tous ceux qui ont été retrouvés sur le site de Saint-Maurice équipent des locaux appartenant au complexe monastique. Ces deux chapes

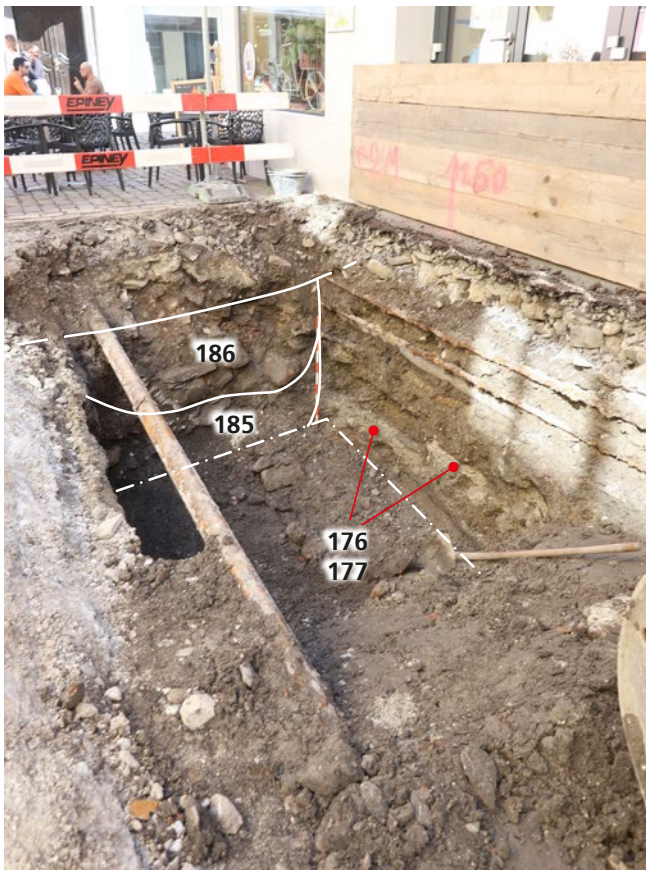


Fig. 20 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. Les deux niveaux de sol en mortier peints en rouge (UT176, UT177) sont conservés dans le profil sud du caisson pour le forage, à quelques mètres de la Grand-Rue sous laquelle devrait se trouver la voie romaine.



Fig. 21 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. Quelques pierres forment un éventuel mur d'axe nord-sud (M219) qui pourrait avoir servi de paroi ouest au local équipé de sols en mortier peints en rouge. Vue du nord-est.

²¹ Certains éléments de ce radier sont des fragments de mortier de sol en remploi.

²² Des sols de ce type et de cette époque se trouvent également à Sion et à Monthey. Ils équipent des salles résidentielles ou d'apparat. Voir les rapports : O. Paccolat, M.-P. Guex, J.-C. Moret, Sion, Parking de l'ancien Pénitencier. Vestiges d'époque historique. Fouilles archéologiques 2009 – 2011 (PP09, PP10, PP11). Mai 2018. O. Paccolat, M. Cuomo, M.-P. Guex, Monthey, Marendeux-Chenau, Maison Giugni (MO15). Fouilles de sauvetage (mais – juin 2015). Rapport d'intervention et intégration des fouilles de 1981. Mai 2016.

de sol (UT176, UT177) font vraisemblablement partie du complexe monastique. La limite sud-est de ce dernier pourrait donc être déplacée d'une vingtaine de mètres supplémentaires (**Fig. 10**). Ici, la présence d'un élément en remploi (UT178) (fait d'un mortier différent des précédents) provenant d'une chape ayant été démontée indique que ces sols n'appartiennent pas à la première phase du site.

3.4 Etat 4 : Les vestiges du haut Moyen Age : époque romane (11^e – 13^e s.)

3.4.1 L'église Notre-Dame-sous-le-Bourg

Des restes de sept tombes ont été mis au jour à la place Sainte-Marie, à une profondeur de 0,70 – 0,80 m sous les pavés (**Relevé 2A**). Six (T1 à T6 et T8²³) se situaient au pied du bâtiment désigné comme une « la Cure de Lavey » sur le plan de Merian, et actuellement peint en orange de façon remarquable. Le bâtiment millésimé de 1651 perturbe les tombes (**Fig. 23, 24**). La dernière tombe (T7) a été retrouvée près du milieu de la place, dans l'axe de la rue conduisant au parvis de l'Hôtel de Ville. Comme elle apparaît à une profondeur de 0,70 m sous les pavés actuels, il est possible que le sol de ce cimetière fût situé plus haut que la chaussée actuelle. Les tombes sont orientées ouest-est, excepté la tombe T8 qui, si la position des quelques ossements observés a été bien comprise, a la tête du côté est. Elles sont toutes dépourvues d'architecture. La mauvaise conservation et le caractère partiel des tombes T1 à T6 n'ont pas permis de déterminer si elles avaient bénéficié d'un contenant en bois. Quant à la tombe T7, la mieux conservée du lot, elle présente des indices d'une décomposition en espace vide, d'où la présence obligée d'un couvercle, mais les indices ne suffisent pas pour conclure à un contenant intégral²⁴ (**Fig. 25**).

La tombe T7 est inhumée le long d'une maçonnerie est-ouest qui pourrait être le vestige de la façade nord de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg car elle est située à l'emplacement du mur nord d'un bâtiment que le cadastre de 1740 désigne comme une « mesure de chapelle soit d'Eglise » (Notre-Dame-sous-le-Bourg en ruine) (**Fig. 26**). La tombe T7 serait donc située à l'extérieur de l'église. Le reste de façade nord est le seul vestige de cette église apparu lors des travaux de 2022 – 23, de sorte qu'il est impossible de déterminer si les tombes T1 à T6 se situent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église. Etant donné que la « Cure de Lavey » a été construite en 1651, avant la destruction de l'église par le feu de 1693, le mur sud de l'église



Fig. 23 – St-Maurice, place Ste-Marie. Restes (fémur et coxal droit, colonne vertébrale) de la tombe T2, perturbée par le mur du bâtiment dit « Cure de Lavey » chez Merian. Vue du nord.



Fig. 24 – St-Maurice, place Ste-Marie. Restes des tombes T3, T4, T5, fortement perturbés par la « Cure de Lavey » et les excavations récentes. Vue du nord.

²³ Les tombes T2 et T6 forment en fait une seule et même tombe qui n'a pas eu l'heur d'être fouillée en une seule étape, d'où l'attribution d'un second numéro.

²⁴ Indications orales fournies par Anouk Bystritzsky, élaborées sur la base des photographies.



Fig. 25 – St-Maurice, place Ste-Marie. La tombe T7, retrouvée au milieu de la place. Elle a été aménagée contre la face extérieure du mur M12, hypothétique façade nord de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg. Vue de l'est.

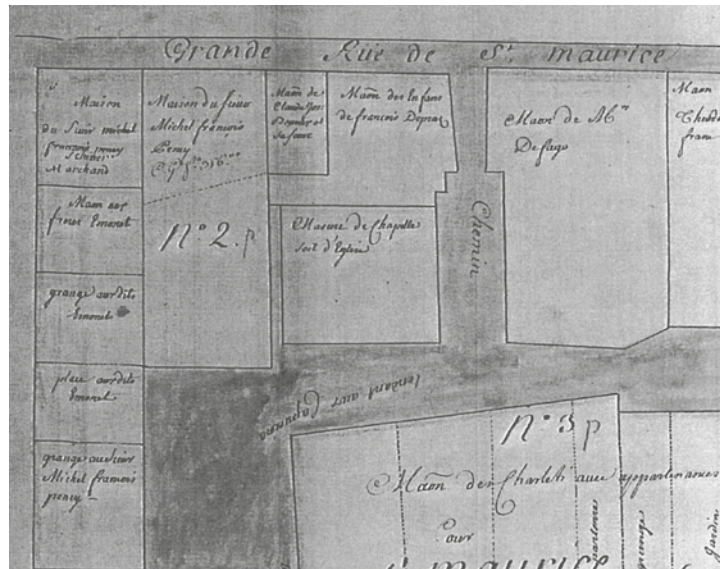


Fig. 26 – St-Maurice, place Ste-Marie. Extrait du cadastre de 1740, lequel désigne l'église comme une « mesure », c'est-à-dire, une ruine.

devrait se trouver à quelque distance de la façade nord de la cure. En conséquence, les tombes T1 à T6, perturbées par la cure, devaient se trouver elles aussi à l'extérieur de l'église.

La tombe T7 a été soumise à une analyse par radiocarbone et a pu être datée entre le 11^e et le début du 13^e s.²⁵. Cette datation suppose que l'église a été construite au plus tard au 11^e – 13^e s. Suivant les études récentes portant sur les églises de moindre importance construites en périphérie de l'abbaye (St-Laurent,

En Condémines, St-Jacques...), Notre-Dame-sous-le-Bourg entre dans la géographie religieuse du monastère. Sa date de construction n'est pas connue, mais elle existait au moment du déclin de la cité monastique. Comme les autres églises, elle pourrait avoir été construite lors de l'émergence de l'abbaye, au 6^e s., voire même au 5^e s.

3.4.2 Les restes d'une activité artisanale utilisant un / des tonneau(x)

A la hauteur de l'église des Capucins, le fond d'un tonneau en bois à peine abîmé (UT72) a été observé à la base du profil de la tranchée, à une profondeur de 2,50 m (**Relevés 2A et 3** : 22 m ; **Fig. 22**). Conservé sur une hauteur de 0,60 m, sa forme est circulaire, mais son diamètre est inconnu (> 1,25 m) parce qu'il n'a pas été possible de définir sa position par rapport au profil où il a été repéré²⁶. Il est installé dans des alluvions torrentielles (UT62) qui ont été excavées à cette occasion. Du bois a été prélevé et soumis à une analyse au radiocarbone ; la datation s'inscrit entre les 11^e et 13^e siècles²⁷. Le niveau de marche associé est difficile à déterminer ; il se situe peut-être à la surface du sédiment torrentiel (UT62). Un niveau charbonneux (UT63) peut matérialiser ce sol. L'analyse au radiocarbone de ce niveau a fourni une datation similaire à celle du tonneau entre le milieu du 11^e et le milieu du 13^e siècle²⁸.

Le tonneau a été retrouvé comblé d'un remblai contenant des galets (UT71) qui ne laisse pas d'indices sur la matière qu'il contenait de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer l'usage qui était fait de cet objet. En 1911, le chanoine Bourban avait également localisé un tonneau et n'avait pas pu déterminer s'il s'agissait d'un équipement utilisé dans une activité viticole

²⁵ Poz-154894 : 1033 – 1206 AD (95,4%) (1033 – 1179 AD, 91,4% probability); 925 ± 30 BP ; OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020)

²⁶ Il a été en partie oblitéré par la machine lors du creusement de la tranchée.

²⁷ Poz-157567 : 1045 – 1223 AD (95,4%) ; 890±30 BP ; OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020)

²⁸ Poz-174021 : 870 ± 30 BP ; 1048 – 1261 AD (95,4% probability), OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020)

ou de tannerie²⁹, ou un simple réservoir d'eau. Le fait que ce tonneau soit isolé et qu'aucun mur, structure ou autre tonneau ne puissent lui être associés à proximité plaide pour un usage à l'extérieur d'un bâtiment : dans la cour d'une exploitation ou dans un jardin ?

Les datations précoces du tonneau et du sol qui lui est associé sans certitude indiquent que l'endroit n'était pas encore une rue à cette époque, mais un secteur, construit ou à ciel ouvert, où se pratiquaient des activités artisanales. Si le tonneau était utilisé par un tanneur ou tout autre artisan, il est un indice de l'existence d'une agglomération civile au 11^e – 13^e s., laquelle se situerait au même endroit que la ville actuelle, à une profondeur de 3 m sous la chaussée actuelle. S'il s'agit d'une cuve à vin, il n'est pas exclu que cette activité soit le fait de l'abbaye³⁰ et que des dépendances de celles-ci se trouvaient à cet endroit.

3.4.3 Une crue dévastatrice ? Suivie d'un nivellement général.

Le tonneau est comblé par des galets, de limon et de sables (UT71). Le sommet probablement arasé des parois de bois coïncide également avec un niveau de limon, sables et galets (UT64=79) (**Fig. 27**). Le comblement du tonneau a le même aspect que ce niveau, il se peut que tous deux soient identiques. Une couche de silts et sables (UT51=66) couvre les sables et galets, tous deux étant observables sur une dizaine de mètres au nord du tonneau. Ces deux dépôts, chacun étant homogène et stérile, pourraient être issus d'une crue torrentielle, qui aurait ravagé le secteur.

²⁹ La tannerie est plausible puisque des ateliers de tanneurs existaient non loin de là aux Glariers, le plus ancien étant daté du 16^e s., jusqu'au 19^e s. à la rue de la Tannerie. Pour l'atelier des Glariers, voir le rapport M.-P. Guex, St-Maurice, Lavagerie (SML16), rue du Glarier. Fouille préventive 2016. Janvier 2017. Pour l'atelier du 19^e s. : voir le cadastre de 1840.

³⁰ Il n'est pas impossible qu'une abbaye ait pratiqué la tannerie, mais cet artisanat ne fait pas partie des activités de subsistance des moines et exige en outre la mise sur pied d'ateliers avec les moyens humains d'une entreprise, ce qui n'est pas courant de la part d'une abbaye. La viticulture, en revanche, est habituelle.



Fig. 22 – St-Maurice, rue St-François. Le fond d'un tonneau (UT72) a été retrouvé à une profondeur de 2,50 m dans le profil ouest de la tranchée (flèches). Vue de l'est.

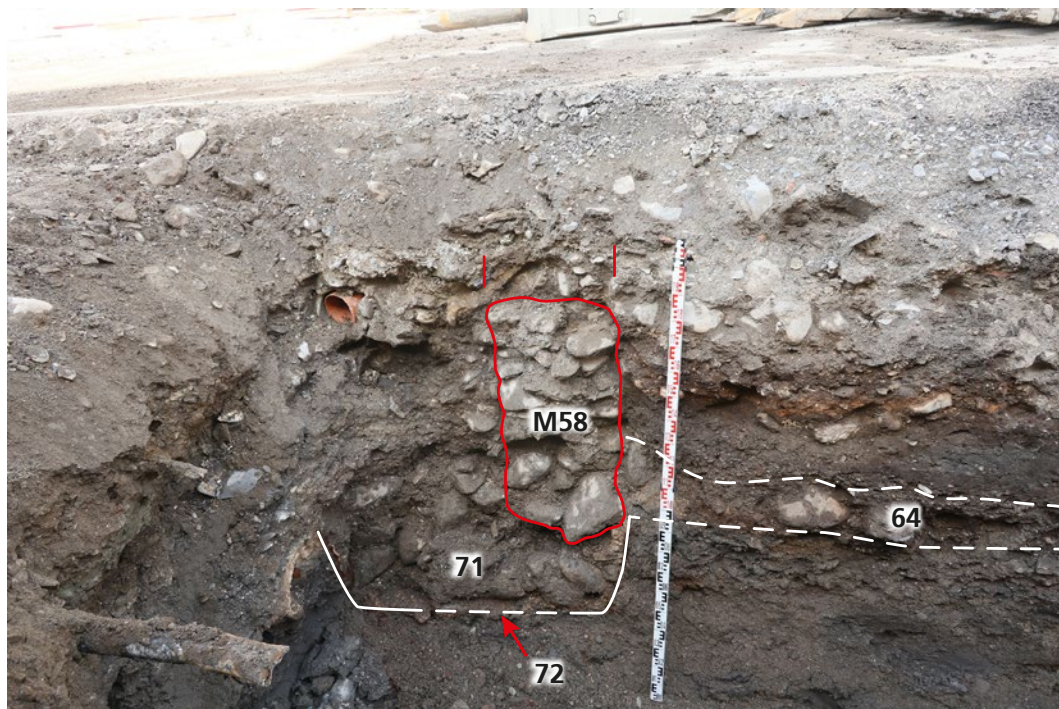


Fig. 27 – St-Maurice, rue St-François. Le tonneau (UT72) a été comblé de galets roulés, de sables et silts (UT71), qui coïncident avec un niveau composé des mêmes éléments (UT64=79). Vue de l'est.

3.5 Etat 5 : Les vestiges antérieurs aux rues actuelles

3.5.1 Etat 5a : Sous la rue St-François : un quartier périphérique postérieur à l'époque romane, mais antérieur à l'incendie de 1693 (quelque part entre le 13^e s. et la fin du 17^e s.)

A une époque postérieure aux destructions par la crue, un nouvel horizon succède à l'atelier aux tonneaux. Dans le profil ouest de la tranchée, il se manifeste sous la forme d'un mur (M58), arasé 0,80 m sous le bitume et conservé sur une hauteur de 0,95 m. Il est implanté sur le niveau d'arasement du tonneau à une profondeur de 1,80 m sous la chaussée, et son orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est n'est ni parallèle, ni perpendiculaire à la rue actuelle (**Relevés 2A et 3**, 22 m ; **Fig. 28**). Le profil ouest de la tranchée étant localisé au milieu de la rue actuelle, le mur qui s'y trouve est clairement en contradiction avec le réseau viaire actuel, même dans une version primitive.

Il est difficile d'identifier le parement monté à vue ou monté contre terre d'un mur repéré en coupe et de surcroît arraché. Le mur (M58) ne fait pas exception. Il est construit sur le comblement de galets (UT71) du tonneau, interprété comme dépôt torrentiel grossier issu d'une débâcle ou d'une crue centennale. Cette configuration indique qu'à la suite de l'événement, il n'y avait plus trace de l'atelier dans le paysage lors de la construction du mur (M58), ce qui corrobore l'hypothèse d'une catastrophe naturelle ayant fait table rase.

Du côté nord du mur (M58), des niveaux d'utilisation (UT65, 68, 69) sont probablement associés à celui-ci étant donné leur forme (UT65 est une légère cuvette de graviers inclinée vers le mur : un niveau de construction ?) et leur composition (UT68 est horizontale et composée

de limon avec des débris de mortier, UT69 est rubéfiée à la surface de la précédente : des sols ?) (**Fig. 28**). Ces niveaux, situés à une profondeur d'env. 1,50 m sous la chaussée, pourraient correspondre, du côté sud du mur, à un niveau de marche (UT87) matérialisé par une ligne horizontale de graviers et de petites pierres posées à plat. Cette ligne a été vue ponctuellement à deux reprises sur une longueur de 1,50 m (UT87) et 1 m (UT95) (**Relevés 2 et 3**, 30 et 42 m ; **Fig. 29**). Elle se situe entre 1,20 et 1,70 m sous la chaussée actuelle, celle-ci ayant une légère pente descendant vers le nord. Une distance de 20 m sépare le mur M58 de l'occurrence la plus méridionale (UT95) de ce niveau de circulation. Là, le sol (UT95) correspond au ressaut d'un autre mur (M93) observé dans le profil est de la tranchée, à une profondeur de 0,95 m, à la hauteur de l'entrée de l'église franciscaine (**Relevés 2A et 3**, 43 m). A ce point de jonction, le niveau de marche (UT95) est composé de pierres, mais aussi de sables fortement oxydés brun-orange.

Ce second mur (M93) a une orientation nord-nord-est / sud-sud-ouest, légèrement différente de celle de la rue. Son épaisseur est indéterminée car le parement oriental est pris dans le profil de la tranchée (**Fig. 29**). Son parement ouest est composé de pierres assez grosses (< 0,40 m) aux arêtes émoussées, bien agencées mais sans assises bien visibles. La fondation est composée d'une assise de pierres plus grandes qui n'ont pas été choisies suivant l'émoussé de leurs arêtes ; elles sont en saillie de 0,05 à 0,10 m. L'extrémité sud a été arrachée lors du creusement de la tranchée et, avant cela, lors de l'installation du collecteur en 1911, l'extrémité nord est indéterminée car elle se poursuit hors de l'emprise de la tranchée, mais elle aura

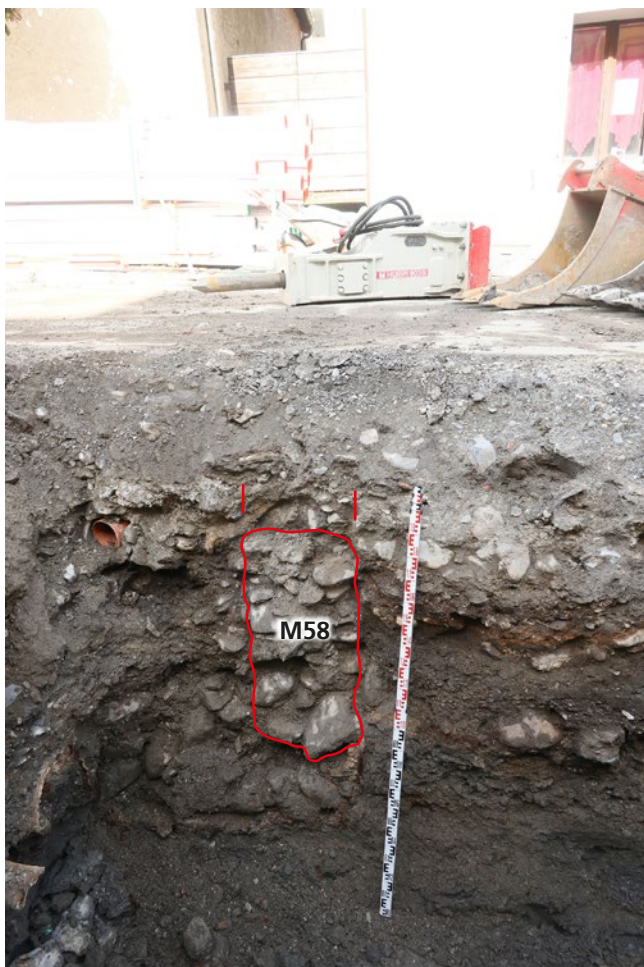


Fig. 28 – St-Maurice, rue St-François. Un mur (M58) est construit sur le comblement du tonneau de la phase précédente. Sa position et son orientation ne correspondent pas à la rue St-François ; le mur est antérieur à la création de celle-ci. Vue de l'est.



Fig. 29 – St-Maurice, rue St-François. Le mur (M93) est antérieur à la rue car il a une direction différente. Il a un ressaut situé 1,70 m sous la chaussée actuelle qui est associé à un niveau de sol (UT95) composé de petites pierres à plat et de sables oxydés. Au-dessus du mur, l'orifice carré d'une canalisation moderne (UT96). Vue de l'ouest.



Fig. 30 – St-Maurice, rue St-François. Deux assises de pierres (UT97) dans du sable oxydé à l'est du mur M93 correspondent au niveau de sol UT95 situé du côté ouest du mur M93. Vue de l'ouest.

vraisemblablement été démolie lors de la construction de l'église franciscaine au début du 17^e s.

Il est possible que ce mur (M93) ait fonctionné avec le mur M58 ; tous deux sont construits au moyen de mortiers similaires (sans être identiques toutefois) et les pierres, aux arêtes émoussées pourraient être les mêmes, quoique l'angle d'observation ne soit pas le même pour les deux murs. Ils semblent donc reliés par un niveau de circulation (UT87, UT95) commun. Mais ces deux murs ne sont pas parallèles ni perpendiculaires et s'ils appartiennent au même édifice, celui-ci a une architecture non orthonormée.

Le mur M93 semble associé à une structure composée de deux assises de pierres superposées (UT97), dans une matrice de sables fortement oxydés, similaires par leur aspect et leur altitude au niveau de circulation (UT87, UT95) observé précédemment. Cette structure est visible dans le même profil que le mur, env. 2 m plus au sud mais n'est pas située dans le prolongement sud du mur ; elle se situe en fait de l'autre côté du mur M93, à la même altitude que le sol UT87 (**Relevés 2A et 3**, 46 m). Elle est observable sur une longueur de 1,50 m (**Fig. 30**). Elle pourrait être interprétée comme un niveau de sol en pierres, associé au mur M93 et au sol UT87, mais localisée du côté est du mur.

Huit mètres plus loin au sud, un mur (M101) a été observé, partiellement dissimulé derrière un élément de blindage de la tranchée, placé avant l'intervention archéologique (**Relevés 2A et 3**, 55 m ; **Fig. 31**). Il apparaît à une profondeur de 1,50 m, est conservé sur une hauteur de 0,75 m, et sa base se situe à la même altitude que le fond des murs M93, M58 et le présumé sol UT97. De surcroît, son mortier est le même que celui du mur M93. Les conditions d'observation du mur M101 n'ont pas permis de déterminer son orientation, car il ne présente aucun parement, aucune extrémité parementée ni aucun arrachement. Mais son mortier et sa position permettent une hypothèse de restitution en plan perpendiculairement au mur M93, soit selon une orientation ouest-nord-ouest / est-sud-est. Ces deux murs délimiteraient ainsi



Fig. 31 – St-Maurice, rue St-François. Le mur (M101), en grande partie dissimulé derrière le blindage, a le même mortier que le mur (M93) et peut lui être associé (bâtiment ?). Vue de l'ouest.



Fig. 32 – St-Maurice, rue St-François. Le mur (M84) repéré sous le bord inférieur d'un blindage a une profondeur convenant à un mur antérieur à la rue. Vue de l'est.

un local rectangulaire de (min.) 12 m de longueur et 4 m de côté, avec un sol en pierres à l'intérieur (à l'est, UT97) et un sol en terre et graviers à l'extérieur (à l'ouest, UT95).

En revenant 27 m vers le nord, la base d'un mur (M84) d'orientation est-ouest très incertaine a été repérée sous la base d'un élément de blindage posé ici aussi avant l'intervention archéologique (**Relevés 2A et 3**, 27 m ; **Fig. 32**). Sa hauteur est indéterminée ainsi que sa profondeur d'apparition. Son fond est situé 2,15 m sous le milieu de la chaussée actuelle. Il serait donc plus ancien que le réseau viaire actuel et, à ce titre, peut être rattaché à cet état 5. Etant dépourvue de relations planimétrique ou stratigraphique avec quoique ce soit, cette maçonnerie ne peut pas être décrite plus précisément.

Ces maçonneries et niveaux de marche attribués à l'état 5 sont localisés dans un secteur d'une longueur de 40 m env. Au nord de la première occurrence (M58 et les niveaux UT65, 68, 69) et au sud de la dernière (M101), aucun vestige n'est apparu à cette profondeur. Il s'agirait donc d'un quartier « à l'écart » ou « à l'arrière » du centre-ville (en supposant que celui-ci était axé sur la Grand'Rue à cette époque également), établi à l'emplacement d'anciens ateliers rasés au cours d'un événement naturel violent. Sa datation serait comprise entre le 13^e et la fin du 17^e s. Aucun élément de datation absolue de cet horizon n'a pu être récolté ou prélevé pour analyse.

3.5.2 Etat 5b : Une canalisation d'importance sous la rue Ch.-L. de Bons

Dans le caisson de forage de la rue Ch.-L. de Bons, un mur en pierres sèches (UT184) d'orientation est-ouest est apparu à une profondeur de 1,30 m sous le bitume, du côté nord de l'excavation (**Relevé 2B**, 75 m, **Relevé 6**, 7 m). Conservé sur une hauteur de 0,70 à 0,90 m, sa face sud est parementée à vue, tandis que sa face nord est contre terre. La base du parement sud est habillée de mortier



Fig. 33 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. Parement intérieur de la canalisation (UT184) provenant du vivier. La base du mur et le fond sont encore revêtus d'enduit au mortier de tuileau. Vue du sud.



Fig. 34 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. La canalisation (UT184) se trouve à une altitude plus élevée que les sols en mortier peints en rouge (UT176 et UT177) découverts dans la même excavation. Une fosse (UT185-186) d'origine inconnue a perturbé les sols et le muret sud de la canalisation. Vue de l'est.

au tuileau sur une hauteur de 0,30 m (**Fig. 33**). Le fond (UT189), constitué d'une chape de mortier au tuileau coulée sur le terrain naturel (de l'argile), est conservé sur une largeur de 0,20 à 0,40 m le long du parement à vue. Il est perturbé par la même excavation qui a oblitéré une partie des sols peints en rouge (UT176, UT177 de l'état 3). Le mur a été observé sur une longueur de 2,30 m. Son extrémité orientale se prolonge hors de l'emprise de l'excavation. Son extrémité ouest n'a pas été retrouvée lors du creusement de la tranchée raccordant le tube installé en 2012 sous l'avenue d'Agaune et celui passant sous la Grand-Rue (**Fig. 34**).

La facture de cette structure et, surtout, la présence de mortier au tuileau suggèrent qu'elle avait une fonction en lien avec de l'eau. Sa forme rectiligne, la légère pente de 3% vers l'est, adoptée par le fond au mortier au tuileau, plaideraient en faveur d'une interprétation comme conduite ou canal dont le mur sud a disparu. Le couvercle n'a pas laissé de traces, mais cette conduite pouvait être à ciel ouvert. Du sédiment (UT188) appartenant au comblement après l'abandon de la structure comprend des fragments de chaux et de terre cuite architecturale, des ossements (faune) et un fragment de plomb. Aucun moyen de datation de la construction ni l'utilisation de la conduite n'a pu être recueilli lors de la découverte.

La position du canal à cet endroit, sous une rue, suppose que celle-ci existait à ce moment. Elle suggère aussi qu'un collecteur se trouvait dans la Grand-Rue. Sur la carte de 1775 figure dans la Grand-Rue un canal urbain à ciel ouvert qui, donc, repose sur les remblais exhaussant la rue suite à l'incendie de 1693³¹. La position très basse de la conduite de la rue de Bons ne correspond pas à celle très haute du canal du 18^e siècle dans la Grand-Rue. La canalisation de la rue de Bons est donc antérieure à l'incendie de 1693. Sur l'illustration de Mérian (1642), un canal urbain est représenté à ciel ouvert dans la Grand-Rue. Etant donné la différence de niveaux des sols avant et après l'incendie, il n'est pas exclu que la conduite de la rue de Bons corresponde au canal représenté par Mérian. La similarité de l'emplacement des canaux avant et après l'incendie indique que les équipements urbains ont été reconstruits à l'identique après l'incendie, à une altitude plus élevée.

L'extrémité ouest de la conduite de la rue de Bons, prolongée en droite ligne, aboutit à l'angle sud-ouest du vivier³² (**Fig. 35**). Quant à savoir si la rue Ch.-L. de Bons, « rue de l'Ecu du Valais » sur les anciens cadastres, a été créée à cet endroit parce qu'une conduite d'eau importante s'y trouvait, ou si la conduite a été implantée là parce qu'une rue le permettait, la question reste ouverte. Le vivier est mentionné pour la première fois dans les sources écrites en 1251³³. Toutefois, l'eau qui l'alimente provient du captage d'une source qui potentiellement remonte à l'époque romaine³⁴. Si l'on s'est surtout occupé de la provenance de la source d'eau potable et de la possibilité d'un captage d'époque romaine, personne ne s'est jamais interrogé au sujet de l'exutoire de cette eau au-delà du bassin-réceptacle avant la construction au 18^e s. du canal la conduisant sous l'abbaye en guise d'égout. Le vivier est peut-être ancien, mais la conduite de la rue Ch.-L. de Bons n'est pas dépendante de l'existence du vivier, mais bien plutôt de la source et son captage. Elle peut donc dater de l'époque romaine.

Toutefois il convient de mesurer cette hypothèse. En effet, le sommet conservé du mur (M184) du canal se situe approximativement à la même altitude que les sols (UT176 et 177, état 3) du haut Moyen Âge. Si le canal est plus ancien que les sols, il est difficile de comprendre comment le local a pu être conçu à côté d'un canal à ciel ouvert ou dont le couvercle émergeait du terrain. Entre le canal et le bord arraché des sols, un espace de 1 m de largeur permet la restitution d'un mur de séparation. L'excavation ancienne pourrait alors être interprétée comme fosse de récupération de mur. L'hypothèse qui voit la conduite plus récente que les sols est meilleure, mais elle n'oblitére pas celle d'une datation précoce (haut Moyen Âge ?) du canal.

31 Voir ci-dessous le chap. 3.7.2. Le niveau de la rue antérieur à l'incendie était situé environ 1 m plus bas que maintenant.

32 Celui-ci a été situé en 2012 lors des travaux de rénovation de la cour des Anciens. Voir le rapport : M.-P. Guex, A. Antonini, St-Maurice, Cour des Anciens. Intervention du 23 mai au 6 juin 2012. Septembre 2012.

33 O. Roduit « Le vivier de l'abbaye de Saint-Maurice et ses mystérieux poissons », in Alessandra Antonini. Hommage à une archéologue médiéviste. Cahiers de Vallesia, 31. Sion, 2019.

34 M.-P. Guex, M. de Morsier Moret, St-Maurice, Abbaye. Cour St-Joseph (SMJ16). Intervention d'urgence (novembre 2016). Relevé d'une tranchée de canalisations. Février 2017.

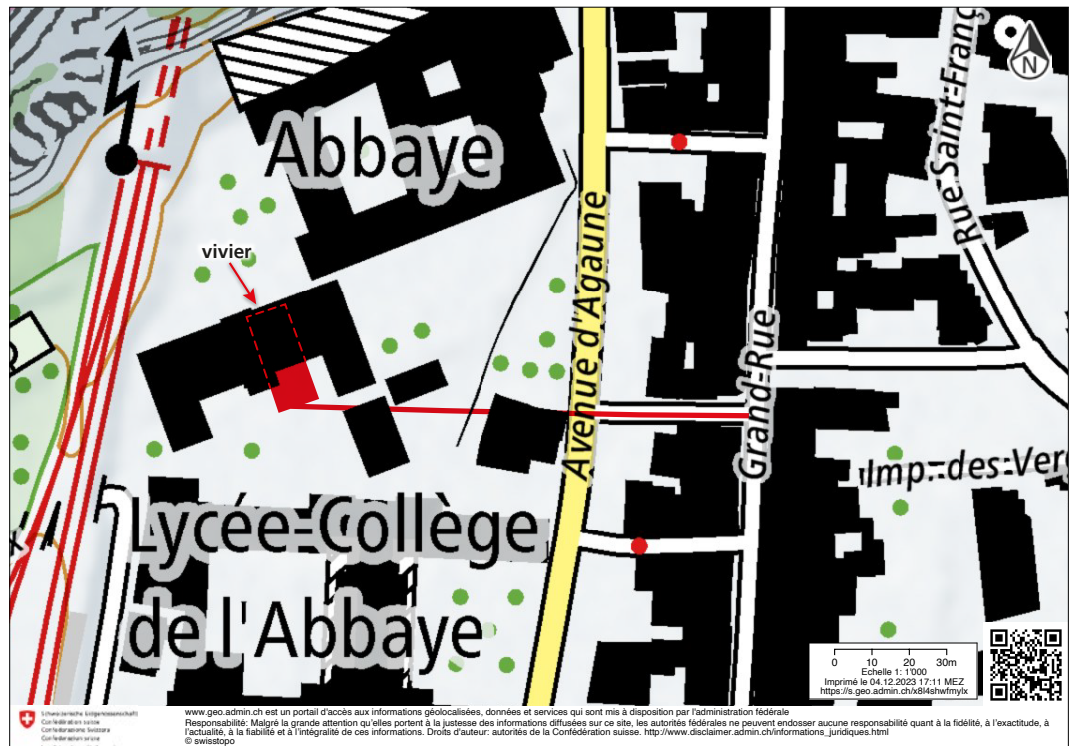


Fig. 35 – St-Maurice. Extrait d'une carte topographique au 1/1000^e, montrant l'emplacement du vivier et de la conduite UT184, ainsi que l'emplacement du captage de la source. ©Swiss topo.

3.5.3 Etat 5c : Les vestiges antérieurs à la création de la rue Fernand-Dubois et antérieurs à l'incendie

3.5.3.1 Les vestiges antérieurs à l'incendie, rue Ch.-L. de Bons

Lors du creusement du caisson de forage ouest, l'angle maçonné nord-ouest d'un local ou d'un bâtiment (M168, M169) est apparu à une profondeur de 0,80 m sous le bitume (**Relevés 2B et 4**, 75 m ; **Fig. 36**). D'une épaisseur de 0,70 m et conservés sur une hauteur de 0,10 à 0,30 m, ils sont associés à un reste de sol en terre (UT171) à la surface beige, indurée par des piétinements et rubéfiée, dont les bords remontent contre les parois. Le sommet arasé des deux murs est recouvert de terre rubéfiée et de cendres. La paroi ouest est située 7 m en retrait des façades actuelles bordant le côté ouest de la Grand-Rue et la paroi nord se situe à 2 m des façades actuelles bordant le sud de la rue Ch.-L. de Bons. Etant donné la profondeur du sol, et les restes de matériaux brûlés, ces vestiges appartiennent à un bâtiment brûlé lors du grand incendie de 1693. Mais sa date de construction est indéterminée.

3.5.3.2 L'angle d'un bâtiment différent du réseau viaire actuel

Près de l'extrémité ouest, à la jonction de la tranchée et du caisson du forage oriental, l'excavation s'est avérée compliquée en raison des nombreuses conduites modernes et de l'instabilité du terrain (constitué de graviers torrentiels). Il a été possible de repérer dans le profil nord l'angle extérieur de deux murs chaînés l'un à l'autre (M210, M211) (**Relevés 2C et 4**, 48 m ; **Fig. 37**). Cette maçonnerie n'a pas pu faire l'objet d'une documentation précise étant donné que le profil de la tranchée s'est effondré juste après avoir été photographié. Située à env. 13 m de la Grand-Rue, elle apparaît à env. 0,80 m sous la chaussée et son orientation ne correspond pas au réseau viaire actuel ; elle ne correspond pas non plus au réseau romain, si celui-ci est aligné sur la route romaine qui se trouve sous le bord ouest de la Grand-Rue. Comme des traces d'incendie n'ont pas été retrouvées au contact de cette maçonnerie, la chronologie entre le sinistre de 1693 et le mur est indéterminée. Seule son orientation fournit un argument pour une datation ancienne.



Fig. 36 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. L'angle nord-ouest (M168, M169) d'un bâtiment est apparu dans la partie supérieure du caisson de forage ouest. Son sol (UT171) se situe 0,80 m sous les pavés actuels. Les traces d'incendie observées sur ces vestiges indiquent que le bâtiment a été détruit par le feu, l'altitude du sol indique qu'il s'agit de l'incendie de 1693. La date de construction n'est pas connue. Vue de l'ouest.

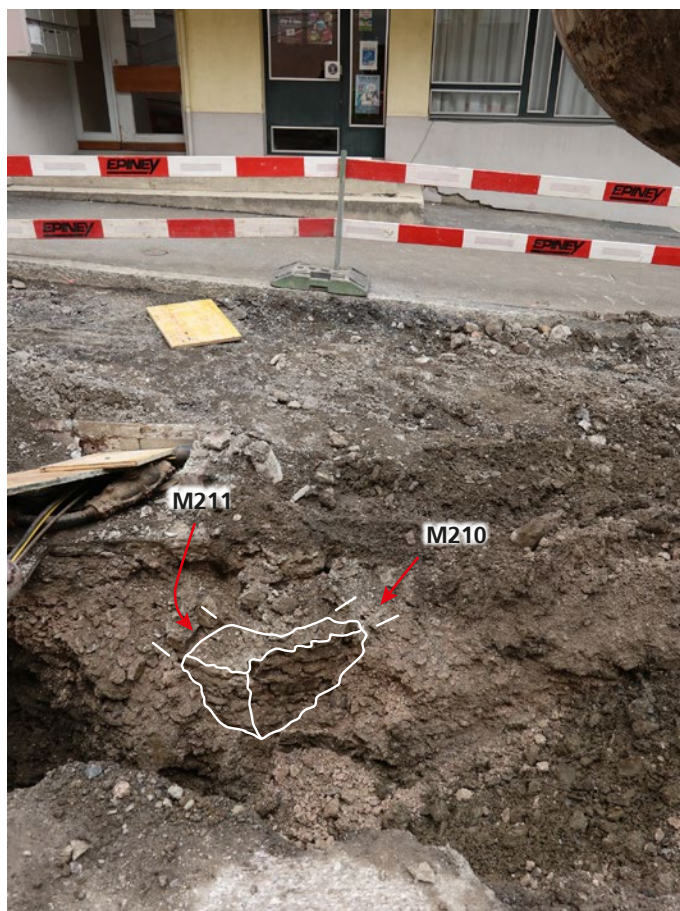


Fig. 37 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Angle extérieur maçonné (M210, M211) d'une construction indéterminée, montée contre terre. Repéré dans le profil nord de la tranchée. Vue du sud.

3.5.3.3 Un bâtiment bordant de la Grand-Rue avant l'incendie,

Les restes (M143, M215, sol UT155) d'un bâtiment aligné le long de la Grand-Rue ont été retrouvés à l'extrémité de la rue Fernand-Dubois. Il est plus ancien que l'incendie de 1693, mais sa date de construction exacte est inconnue.

Lors du creusement du caisson de forage oriental, une maçonnerie (M143) est apparue à une profondeur de 1 m sous les pavés de la rue (**Relevés 2C et 4**, 52 – 60 m ; **Relevé 5**, 5 – 8 m) **Fig. 38**). Ce mur, orienté est-ouest, a été vu sur une longueur de 5 m. Il a une épaisseur de 0,40 m et est conservé sur une hauteur de 1,70 m. Le niveau de marche qui lui est associé au nord est un pavement de pierres roulées d'un diamètre de 0,10 m env. (UT155) qui n'est pas continu sur toute la surface parce qu'il est abîmé. Il est situé approximativement au même niveau que le sommet arasé du mur M143, soit 1 m sous la chaussée actuelle. Le pavement a été posé sur un remblai d'égailisation (UT167) composé de graviers et de quelques galets dans une matrice de silts gris-vert. Ce remblai repose sur la surface aplanie des graviers torrentiels (UT216). Sous ceux-ci ne se trouve plus aucun vestige.

Au sud du mur, le niveau de marche se situe à 2,45 m sous la chaussée actuelle, soit 1,40 m plus bas que le sol pavé au nord. Il n'a pas été investigué étant donné la profondeur et les conditions de creusement. Seul a été observé, depuis le bord de la fouille, le changement de sédiment sous le godet de la machine : un comblement gris fait de déblais de démolition, sur les graviers torrentiels homogènes gris-vert. Le revêtement de ce sol était composé de pierres ou de dalles récupérées, ou de la terre piétinée difficile à repérer entre les dents du godet.

La face sud du mur M143 est parementée sur toute sa hauteur et son liant lissé *a pietra rasa*. Près du milieu de la longueur observée, le fond d'un soupirail est visible environ 0,15 m



Fig. 38 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Caisson de forage oriental. Le mur (M143) d'orientation est-ouest appartient à un bâtiment bordant autrefois la Grand-Rue. Le sédiment noir charbonneux (UT147) atteste que ce bâtiment existait avant l'incendie de 1693. Vue du nord-est.



Fig. 39 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Caisson de forage oriental, profil sud-ouest. Derrière le double-mètre orange se trouve le mur (M215), façade ouest du bâtiment bordant la Grand-Rue avant l'incendie. Il était chaîné au mur M143. Vue du nord-est.

au-dessus du sol de pierres et 1,40 m au-dessus du sol du côté sud. Il est évasé (0,50 m) du côté nord (intérieur) et plus étroit (0,37 m) du côté sud (extérieur). Il est façonné dans la maçonnerie du mur. Aucune dalle ni lissage de mortier ne caractérisent la tablette et les piédroits ; ils ont disparu ou n'ont jamais existé.

L'extrémité ouest du mur M143 est chaînée à un mur perpendiculaire identique (M215, **relevé 2C**, 60 m), tendant au sud et observé sur une longueur de 1 m sur sa face est seulement, l'autre étant prise dans le profil du caisson (**Fig. 39**). Il est situé entre 0,30 et 0,40 m en retrait des façades orientales actuelles de la Grand-Rue et assurait vraisemblablement la fonction de façade ouest du bâtiment. Son épaisseur est indéterminée ; elle a été restituée à 0,40 m à l'instar du mur M143 auquel il est chaîné, mais en tant que façade, ce mur est probablement plus épais. Il n'a pas été établi si ce mur de façade se poursuivait au nord au-delà du mur M143, car ce secteur de la rue, bien que partiellement excavé en 2023, n'a pas livré de vestiges en raison des nombreux équipements modernes qui s'y trouvent, et de la faible profondeur de la fouille. L'extrémité orientale du mur M143 est hors de l'emprise du caisson et de la tranchée. La limite orientale des deux locaux divisés par ce mur de refend n'est pas connue ; aucun des murs traversant la tranchée à proximité de cette zone ne présente les caractéristiques du mur M143. Le mur M143 sépare un local semi-enterré au sud, une cave, et une surface située au rez-de-chaussée, pourvue d'un revêtement de pierres qui peut aussi bien équiper un local fermé qu'un espace ouvert, une rue ou une cour. Cette dernière hypothèse s'accorderait avec l'absence de mur fermant le côté ouest le long de la Grand-Rue. Il n'existe pas d'espace vide à cet endroit sur les illustrations de 1775, 1840, 1925. Mais sur l'image de Mérian (1642), un espace est visible dans la ligne de maisons bordant la Grand-Rue du côté est (**Fig. 40**). Il existe

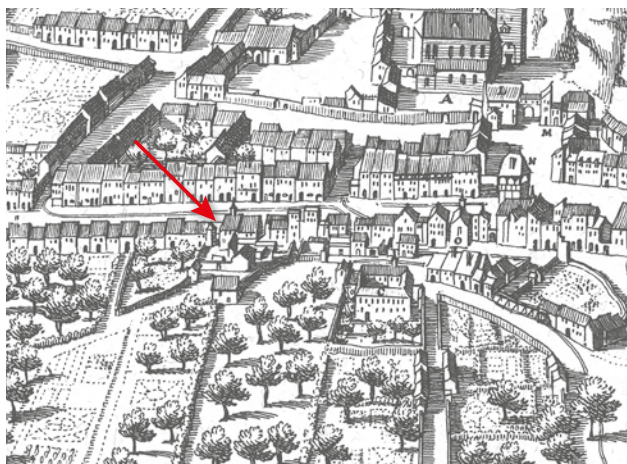


Fig. 40 – St-Maurice. Extrait de l'illustration de Mérian. Il existe un espace dans la ligne de maisons bordant la Grand-Rue : ce pourrait être un passage entre les jardins de l'est et la rue, qui a été surmonté par une maison.

donc peut-être une ruelle, mais elle n'apparaît pas, ou très mal, sur les représentations graphiques parce qu'elle se situe sous une maison, comme tant d'autres ruelles le long de la Grand-Rue. Malgré ces arguments, l'interprétation de l'espace pavé comme local fermé est toutefois privilégiée parce que la phase d'occupation suivante comprend un poteau (UT146) soutenant un plafond.

Le sol en pierres (UT155) est recouvert d'une couche de charbon de bois (UT147) caractéristique d'un incendie en raison de son épaisseur et de son étendue sur toute la surface examinée (**Relevés 4 et 5, Fig. 38**).

3.6 Etat 6 : Les vestiges postérieurs à l'incendie de 1693

3.6.1 La bâtiment bordant la Grand-Rue, antérieur à la création de la rue Fernand-Dubois

Des travaux de réhabilitation de l'édifice sont exécutés peu après le sinistre. Le mur M143 a été arasé³⁵ et remonté avec une maçonnerie (M150) plus épaisse (0,65 m) dont le parement sud est fondé sur le sommet du mur antérieur et le parement nord fondé sur le remblai d'égailisation (UT160). A son extrémité est, le mur de réparation (M150) est chaîné³⁶ à un mur (M151) perpendiculaire, tendant au nord et construit au moyen de pierres et de mortier identiques (**Fig. 41**). L'extension limitée de la fouille n'a pas permis de déterminer un chaînage similaire vers le sud. Cette maçonnerie de réparation a été arasée lors de la démolition volontaire du bâtiment ; elle est conservée 0,50 m sous la chaussée actuelle et est recouverte par le tout-venant étalé lors de la pose du bitume³⁷.

Un remblai (UT160, UT145) est épandu sur le niveau de charbon de bois. Il nivelle tout l'espace et a une épaisseur de 0,10 – 0,30 m. Sa surface a servi de niveau de marche en terre, associé à un poteau dont il subsiste la base composée d'une grosse pierre plate posée à plat (UT146) (**Fig. 42**). Deux monnaies ont été retrouvées dans le remblai de nivellement UT145. L'une d'elle a pu être partiellement lue sur place en raison de son bon état de conservation : 1701 – 1734³⁸ (**Fig. 43**). Elle permet d'émettre l'hypothèse que le niveau charbonneux (UT 147) résulte de l'incendie de 1693. En conséquence, le pavement de pierres habille le niveau de marche d'un local de plain-pied sur la Grand-Rue avant le grand incendie, 1 m plus bas que maintenant. Cette



Fig. 41 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Le mur M150 et le mur M151 perpendiculaire sont construits au moyen du même mortier : ils sont probablement chaînés. Vue du nord.

³⁵ Ce qui suppose qu'une partie du bâtiment peut avoir été démontée par la même occasion.

³⁶ Cette jonction est hors de l'emprise de la fouille ; mais étant perpendiculaire et les qualités intrinsèques des deux murs étant identiques, le doute n'est pas permis.

³⁷ Il a été entamé par la machine sur une cinquantaine de centimètres

³⁸ Billon frappé par l'Evêché de Sion, François-Joseph Supersaxo, entre 1701 et 1734. Un nettoyage de la pièce permettra de préciser cette date. P. Elsig, *La monnaie en Valais. Une histoire des « petits » sous*. Cabinet cantonal de numismatique. Ed. des Musées cantonaux du Valais, Sion, 1993, pp. 108-109. Lecture de la monnaie par Jenny Balet.

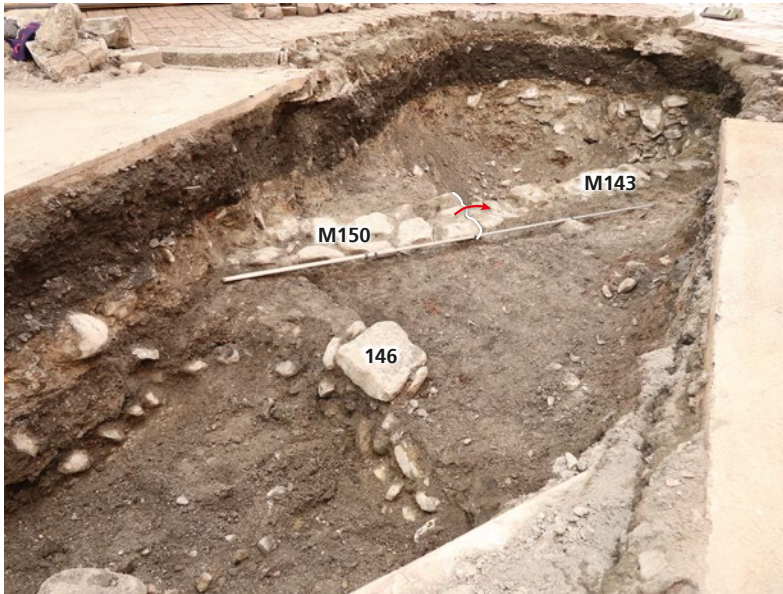


Fig. 42 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Caisson oriental du forage. La maison du bord de la Grand-Rue a été reconstruite de façon fruste et utilisée quelques temps après l'incendie. La base en pierre d'un poteau (UT146) a servi à porter le plafond du local, dont le sol d'origine n'a pas encore été rehaussé suite à l'incendie. Vue du nord.



Fig. 43 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Monnaie (billon) datée de 1701 – 1734, retrouvée dans le remblai rapporté pour niveler les traces de l'incendie et installer un sol « provisoire » (UT145-1).

différence de niveau corrobore le constat fait en 2020 dans la maison sise à la Grand-Rue 74 à 78 (Atelier d'Artistes)³⁹. Dans cette maison, la présence de caves sous les sols actuels, datées par dendrochronologie des années suivant 1693, indique que les restes de sols, de fenêtres et de portes observés 1 m plus bas que le rez-de-chaussée de maintenant et incompatibles avec les caves, sont antérieurs à 1693. Suite à l'incendie, des caves ont été créées dans la maison Atelier d'Artistes en profitant du rehaussement des rez-de-chaussée et de la Grand-Rue, probablement en étalant les décombres des bâtiments brûlés. Il est vraisemblable que d'autres maisons de la Grand-Rue présentent les mêmes particularités⁴⁰.

Le sol pavé (UT155) est donc bien celui d'un rez-de-chaussée. Au sud du mur M143, le niveau de circulation est celui d'une cave, 1,40 m plus bas que le sol pavé. *A priori*, le sol de la cave n'est pas assez bas pour coexister avec un rez-de-chaussée d'altitude similaire à celle du pavé UT155. L'hypothèse d'une cave créée après l'incendie à l'image de celles de la maison des Atelier d'Artistes n'est pas envisageable parce que les murs M143 et M215, antérieurs à 1693, ont été construits à partir d'un niveau correspondant au sol de cette cave⁴¹. Comme ce secteur était occupé par une rangée de maisons avant les années 1960, la cave devait se situer à l'intérieur de l'une d'elle, le sol du rez-de-chaussée de celle-ci étant obligatoirement situé 0,80 – 1 m plus haut que la chaussée en raison de la présence de la cave.

Après l'incendie, le local au sol pavé de boulets a été utilisé quelques temps avec un nouveau niveau de marche et un poteau portant un plafond ; mais l'endroit a été rapidement rehaussé et nivelé lors des travaux de reconstruction de la ville (remblais UT145, 149, 154, 156, 158, 162 à 166). La construc-

tion d'un petit bâtiment à vitrines, composé seulement d'un rez-de-chaussée et couvert d'une terrasse⁴² peut dater de cette époque (début 18^e s.) selon le fronton recouvrant la porte (**Fig. 44**). Cet édicule ne correspond pas à la disposition des murs M143 et M215, c'est pourquoi elle est attribuée à un état plus récent. Il semble plus étroit que la rue Fernand-Dubois ; un bâtiment subsiste probablement contre son côté sud, avec la cave. La rue Fernand-Dubois

³⁹ 4 rapports déposés auprès du Service de l'immobilier, Section du Patrimoine bâti : St-Maurice. Maison Grand-Rue 74-76-78, divers locaux étudiés lors de la rénovation du bâtiment entre 2018 et 2020.

⁴⁰ Du côté ouest de la Grand-Rue, aucun constat de cette sorte n'a jamais été réalisé.

⁴¹ L'intervention archéologique s'est certes réduite, en raison du danger d'écroulement, à la surveillance de la creuse par la machine, en nous efforçant de récolter le plus d'informations possibles. Pourtant, aucune trace d'une reprise en sous-œuvre ou de fondations apparentes n'ont été observées, pouvant attester la postériorité de la cave.

⁴² Cet aspect peut résulter de transformations ultérieures.

a été ouverte entre 1961 et 1969 selon les cartes topographiques éditées lors de ces deux années⁴³. La première montre des bâtiments en ligne continue le long de la Grand-Rue, la seconde montre la rue Fernand-Dubois⁴⁴. La boutique de meubles et le bâtiment attenant ont été arasés, et la cave comblée de matériaux de démolition de pierres, de mortier, de ciment, des tronçons de tuyaux métalliques, et des débris récents (plastique) dans la cave (UT144).

3.6.2 La rue Fernand-Dubois

D'autres vestiges de constructions peuvent remonter à cette époque dans le reste de la tranchée de la rue Fernand-Dubois. Deux d'entre eux (M195, M196) se situent dans un secteur où les illustrations anciennes présentent des parcelles dépourvues de constructions (**Relevés 2B et 4**, 23 et 27 m).. Ces murs nord-sud ne sont pas enfouis profondément, leurs sommets arasés sont directement couverts par le tout-venant d'égallisation du bitume, soit env. 0,50 à 0,60 m sous la surface de celui-ci (**Fig. 45**). Ils sont fondés sur le sommet des alluvions lacustres (UT141), à une profondeur d'env. 1 m sous la chaussée et sont conservés sur env. 0,40 m de hauteur. Leurs parements sont intégralement construits contre terre ; les niveaux de circulation associés étaient situés plus haut et ont disparu. Ces murs ont des mises en œuvre différentes les unes des autres et n'ont certainement pas été aménagés en même temps. Ils ont peut-être coexisté. Etant donné leur position géographique et la profondeur réduite de leur fondation, ils peuvent être interprétés comme des restes de murs de clôture délimitant des parcelles de jardins ou de propriétés. Leur datation est incertaine. Ils ne sont pas identifiables sur les illustrations de 1775 ou de 1840. Seule la représentation de 1652 (Mérian) comporte des structures situées à l'emplacement des deux murs, mais l'angle de vue du dessin ne permet pas plus de précision. Ce constat n'interdit pas que les murs puissent être plus anciens que l'incendie de 1693, mais aucune trace d'incendie n'a été retrouvée dans ce secteur périphérique. En l'absence d'argument solide en faveur d'une datation haute, l'attribution à une époque récente est préférée. Plus proches de la Grand-Rue, d'autres murs se rapportent vraisemblablement aux annexes édifiées à l'arrière des maisons bordant la rue principale. Ils semblent postérieurs à l'incendie, car ils ne comportent aucune trace carbonneuse ou rubéfiées, ni de reconstruction, alors



Fig. 44 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. L'édicule construit après la démolition de la maison bordant la Grand-Rue. Il ne comprend que le rez-de-chaussée et il n'est pas assez large pour occuper tout l'espace. La partie de la maison antérieure couvrant la cave du côté sud a dû être conservée lors de cette transformation. Le commerce de meubles s'est installé là au 20^e s. Vue de l'ouest. Photo originale conservée sous verre dans la boutique du cordonnier voisin (F. Costanza).



Fig. 45 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Les murs M195 et M196, dans le profil sud de la tranchée, sont probablement les fondations de clôtures de jardin. Vue du nord.

⁴³ Sur le site Swisstopo, voir les cartes de 1961 et 1969 (www.swisstopo.admin.ch). Il semble que l'ouverture de cette nouvelle rue s'inscrit dans le même esprit que les travaux d'ouverture de l'av. d'Agaune en 1960.

⁴⁴ Il est possible que la rue ait été ouverte à la suite de la construction de l'avenue d'Agaune : les habitants ont ressenti le besoin d'une liaison transversale entre le nouveau quartier des Condémines et la nouvelle rue principale de la ville.



Fig. 46 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Le mur M199, dans le profil sud de la tranchée, est probablement la fondation de la façade est d'une annexe construite à l'arrière des maisons de la Grand-Rue. Vue du nord.



Fig. 48 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Le mur (M207) présentant le même mortier que le mur M199 (fig. 46) consiste probablement en la façade ouest du commun renfermant le « buaton ». Vue de l'est.



Fig. 47 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Sol (UT203) d'un local (UT202) interprété comme « buaton » (enclos d'engraissement des porcs), dessiné approximativement à cet endroit sur le cadastre de 1840. Vue de l'ouest.

qu'ils sont situés à proximité (env. 10 m) de bâtiments brûlés. Le mur nord-sud (M199) semble correspondre à une façade visible sur les plans de 1775 et 1840 (**Relevés 2B et 4**, 33 m). Il a une épaisseur de 0,75 m qui convient à une façade, il est fondé à une profondeur de 1,50 m sur le sommet des alluvions lacustres (**Fig. 46**). Son sommet arasé est couvert par

le tout-venant du bitume. Il est lui aussi construit contre terre sur toute la hauteur observée et aucun niveau de marche n'est conservé sur son côté oriental. Sa présence sur les plans de 1775 et 1840 n'exclut pas une origine plus ancienne.

A l'ouest de ce mur, à une distance de 1,50 m (**Relevé 2B**, 35 – 38 m), un sol de pierres (UT203) a été découvert à une profondeur de 0,75 m. Il est entouré sur deux de ses côtés (ouest et sud) par des murets (M202) arasés et montés en tranchée dans un remblai rapporté (UT229) ; les deux autres côtés sont perturbés par des travaux modernes (**Fig. 47**). Sa surface était recouverte d'un niveau de terre piétinée contenant un grand nombre de restes osseux culinaires, de fragments de verre et de poterie vernissée, quelques fragments de fer oxydé (UT205). Cette structure est interprétée comme les restes d'un « buaton »⁴⁵ mentionné sur le cadastre de 1840 et situé à cet emplacement. Ce local de min. 2,00 m x min. 1,10 m a été aménagé à l'intérieur d'un bâtiment dont le mur M199 est probablement la façade est. A une distance de 5 m du muret ouest du « buaton », un mur nord-sud (M207) de 0,86 m d'épaisseur construit contre terre sur toute sa hauteur conservée (0,50 m) est apparu à une profondeur de

⁴⁵ Local de taille restreinte où un porc était enfermé pour y être engraisé. Nombreux sont les « buatons » signalés à St-Maurice en 1840. Il s'agit d'un mot de patois utilisé dans l'arc lémanique. Dans le bas Valais en amont de St-Maurice en plaine, le vocable correspondant est « biatzon ». L'auteur de la carte de 1840 devait être originaire de l'arc lémanique.

0,55 m sous le bitume (**Fig. 48**). Le mortier dont il est lié est le même que celui de la façade (M199) à l'est du « buaton ». Il constitue la paroi de la pièce ou la façade ouest du commun renfermant le « buaton ». Le bâtiment où se trouve le « buaton » est constitué de murs et de sols peu profondément fondés. A ce titre, il n'est peut-être pas plus ancien que le 18^e s. Mais l'état représenté en 1652 n'exclut pas une datation haute.

A 6 m à l'ouest de la paroi ou façade du commun, deux murs parallèles mais différents l'un de l'autre ont été observés dans le profil sud de la tranchée (M209, M212). Ils apparaissent à une profondeur de 0,60 et 0,75 m sous le bitume (**Relevés 2C et 4**, 50 m). Conservés sur une hauteur de 1 m et 0,80 m, leurs parements paraissent montés à vue et ils sont fondés sur le remblai scellant les niveaux romains (UT139). Ils sont ensevelis sous la démolition (UT149) qui a comblé la cave entre 1961 et 1969. Ils sont fortement abîmés par les conduites modernes et sont difficiles d'accès. Ils sont difficiles à interpréter. Etant très proches l'un de l'autre, ils n'ont peut-être pas fonctionné ensemble, mais ont peut-être coexisté, en tant que parois de deux bâtiments contigus, par exemple (**Fig. 49**). Ils ont été attribués à cet état postérieur à l'incendie parce qu'ils sont en contradiction avec les murs M210, M211 attribués à une période plus ancienne et parce qu'il n'y aucune trace d'incendie alentour.

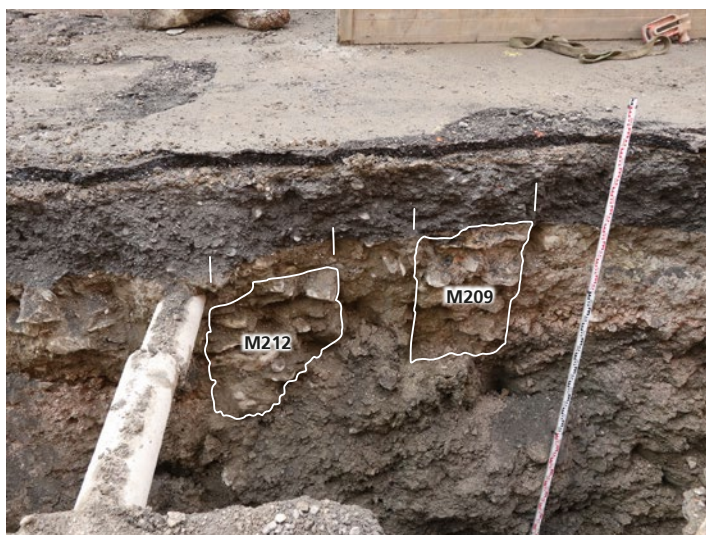


Fig. 49 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Les murs M209 et M212 ont été observés dans le profil sud de la tranchée. Ayant été enfouis dans la démolition des bâtiments, ils sont difficiles à distinguer. Vue du nord.

3.6.3 La rue St-François

Cette rue n'a pas livré de traces de l'incendie de 1693. Comme les remblais comblant les tranchées des conduites modernes occupent quasiment toute la surface de la rue sur une profondeur comprise entre 0,80 et 1,50 m, il est vraisemblable que les cendres, s'il s'en trouvait à cet endroit, ont disparu lors de ces travaux. Des sols antérieurs à l'incendie ne sont pas attestés à la profondeur convenue d'1 m.

3.6.3.1 Le terrassement pour la création d'une ruelle carrossable

Le terrassement dont il est question pourrait aussi bien avoir été effectué avant qu'après l'incendie. C'est pourquoi il ne fait l'objet d'un état chronostratigraphique. Il a été attribué à la période postérieure au sinistre selon une logique urbanistique de modernisation de la ville. Les vestiges directement postérieurs au quartier périphérique de l'état 5 identifiés à une profondeur de 1,70 m (env.) sous la rue St-François consistent en des couches de remblais de terrassement (**Relevés 2A et 3**, 23 – 105 m). Il semble en effet que tout le terrain sous la partie sud de la rue ait été exhaussé et les constructions de l'état 5 nivelées. Le remblai rapporté à cette occasion est constitué de plusieurs couches de limon ou de silts (UT73, 98, 100, 106, 107, 115, 122), hétérogènes, sans granoclassement, avec des inclusions anthropiques. Il atteint une épaisseur de 1,50 m au point le moins entamé par des interventions plus récentes (**Relevé 3**, 75 m). Sa limite supérieure d'origine est indéterminée en raison du large impact des équipements modernes implantés au 20^e siècle. Aucun reste d'incendie n'a été retrouvé au-dessus de ce remblai, ce qui, une fois de plus, ne signifie pas absolument que le terrassement soit postérieur à 1693.

Au sud des restes oblitérés de l'état 5, le remblai est épandu directement sur la surface des alluvions fines argileuses ou silteuses, lacustres et palustres, visibles dans la moitié inférieure de la tranchée. L'absence de sédiment séparant ces dépôts naturels et le remblai, mais aussi l'absence de restes anthropiques, pourrait signifier que la zone sud était inoccupée en raison de la présence d'un marécage. Le remblai aurait donc été rapporté dans le but d'assécher le

terrain humide pour y aménager une voie d'accès. La création de ce passage pourrait avoir été initiée par l'installation du couvent des Capucins en 1647, lesquels avaient besoin d'un accès carrossable⁴⁶. Sur le cadastre de 1740, le passage s'appelle « ruelle des Capucins ». Les propriétaires des communs édifiés à l'arrière des maisons alignées le long de la Grand-Rue ont dû profiter de ce nouvel accès.

Cette rue pourrait également être postérieure à l'incendie de 1693 et s'inscrire dans le plan de reconstruction de la ville, dont les autorités ont émis de nouvelles règles sanitaires⁴⁷. Celles-ci auraient impliqué le détournement du trafic domestique vers l'arrière des maisons afin de soulager la Grand-Rue des immondices qui la jonchaient. Ce nouveau réseau de circulation suit la même logique que l'observation faite dans la maison de la Grand-Rue 74-76-78⁴⁸. Là, un corps de logis a été ajouté sur le flanc oriental de la bâtisse, de sorte que l'arrière-cour se retrouve fermée sur ses quatre côtés ; mais un passage cocher d'env. 6 m de longueur a été aménagé sous le nouveau corps de logis, de biais (sud-est / nord-ouest) afin de faciliter la manoeuvre des chars qui entraient depuis le sud ou sortaient du corridor pour prendre la direction sud. Cette orientation désigne clairement le sud comme la direction obligée, la direction nord n'étant pas empruntée car elle ne menait nulle part, comme maintenant.

3.6.3.2 Les constructions au bord de la ruelle des Capucins

Dans ce chapitre sont présentés les vestiges qui sont clairement visibles sur les plans postérieurs à l'incendie. Leur alignement sur le nouveau passage et leur postériorité sur le terrassement les datent approximativement de la période juste postérieure à l'incendie, à condition que la datation à la fin du 17^e – début 18^e s. de la nouvelle ruelle soit exacte.

A l'extrémité nord de la rue, devant le portail du couvent des Capucins, une canalisation (UT43) maçonnée, de section carrée de 0,20 x 0,25 m, a été découverte à une profondeur de 1,40 m sous le bitume (**Relevés 2A et 3**, 1 m ; **Fig. 50**). Le remplissage de sa tranchée de fondation est arasé par le fond des équipements modernes, de sorte que le niveau de circulation qui lui était associé a disparu. Elle pointe vers le Rhône qui court au bout de la rue Antoine de Quartéry et aurait plutôt le statut d'un collecteur. Etant donné le déroulement des travaux de 2022, il a été impossible de déterminer sa provenance : depuis la rue St-François ou depuis la place Ste-Marie.

A une distance de 8 m vers le sud, la fondation d'un mur nord-sud (M56) apparaît à une profondeur de 0,60 m (**Relevés 2A et 3**, 10 – 15 m ; **Fig. 51**). Sur son sommet arasé sont déposées les pierres⁴⁹ restant d'un pavage moderne déplacé (UT228), lui-même scellé par des remblais modernes (UT85). Construit contre terre sur toute la hauteur observée, le mur n'offre aucune information sur le niveau de circulation qui lui était associé. Dans l'éventualité où cette maçonnerie serait plus ancienne que l'incendie, son niveau de marche, compris dans les 0,60 m au-dessus de son sommet arasé, ne s'accorderait pas avec les observations faites en plusieurs points le long de la Grand-Rue, concernant des sols antérieurs à l'incendie, inférieurs de 1 m à ceux de maintenant. Ce qui conforterait l'idée que ce niveau d'incendie et les sols sur lesquels il reposerait ont été oblitérés par les services modernes.

Située à une distance de 6 m des façades ouest de la rue et à 4 m du mur de clôture du couvent des Capucins, cette fondation appartient à un édifice bâti sur le côté ouest, visible sur les

⁴⁶ L'emplacement du couvent n'était pas accessible par les chars depuis l'ouest en raison de l'alignement ininterrompu de propriétés barrant le passage. Les côtés nord et est étaient barrés par le Rhône. Seul le côté sud, hors du tissu urbain, pouvait être aménagé en voie carrossable.

⁴⁷ Celles qui nous sont parvenues datent de la fin du 18^e s. et du 19^e s. et concernent le pavage des rues et la nécessité de maintenir la propreté de la chaussée, notamment de retirer tout ce qui encombre le passage : les chars stationnés, le bois, le fumier, les tas de pierres... Il paraît évident que ces mentions, qui ne sont pas des lois, sont les répétitions de mises en demeure de longue date, comme celles qui ont été édictées à Sion, à la suite de l'incendie de 1788. De plus, sur le cadastre de 1840 apparaissent des latrines à l'arrière des maisons, ce qui laisse supposer que les déjections étaient antérieurement déversées dans le canal « tout-à-l'égout » illustré dans la Grand-Rue par Mérian en 1653. Archives communales de St-Maurice, registres divers. Voir le mémoire de licence de A.-R. Favre, *Saint-Maurice, du grand incendie de 1693 au milieu du XIXe siècle. Une histoire architecturale*, mémoire de licence en histoire de l'art, faculté des lettres de l'université de Lausanne, mars 2000. Et à propos de Sion : 1788 – 1988, *Sion, la part du feu : urbanisme et société après le grand incendie*, Sion, 1988.

⁴⁸ M.-P. Guex, M. de Morsier Moret, *St-Maurice. Maison Grand-Rue 74-76-78. Etude la cour intérieure (24-25-26 février 2020)*. Avril 2020. Rapport déposé auprès du SIP.

⁴⁹ Pierres roulées d'un calibre uniforme avoisinant les 0,20 m de diamètre.

plans de 1775 et 1840 (**Fig. 52, 53**). L'édifice figure peut-être également sur l'illustration de Mérian (1642) : il s'y trouve un petit bâtiment non attenant aux autres, légèrement au sud de la « Cure de Lavey⁵⁰ » (**Fig. 54**). S'il s'agit bien de cet édifice, il serait antérieur au milieu du 17^e s. A la hauteur de cet édifice, la rue est réduite à une largeur de 4 m.



Fig. 50 – St-Maurice, rue St-François. La canalisation UT43 a la même orientation que la rue : elle devait avoir le rôle d'un collecteur conduisant les eaux usées et les eaux pluviales vers le Rhône. Vue du sud-ouest.



Fig. 51 – St-Maurice, rue St-François. Les maçonneries (M56) repérées dans le profil ouest de la tranchée sont situées au milieu de la rue. Elles correspondent aux restes d'un bâtiment édifié autrefois sur le bord ouest de la rue (et démolí entre 1974 et 1980), visible sur les cadastres de 1775 et 1840. Les pierres d'une chaussée pavée démontée (UT228) sont posées sur le sommet arasé des murs. Vue du nord-est.

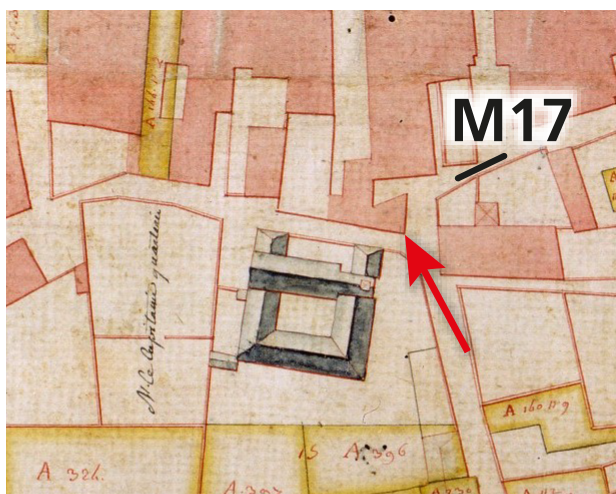


Fig. 52 – St-Maurice. Extrait du plan de 1775. Un bâtiment (flèche) construit sur le bord ouest de la rue St-François en face de l'église franciscaine réduisait la rue à une largeur de 4 m.

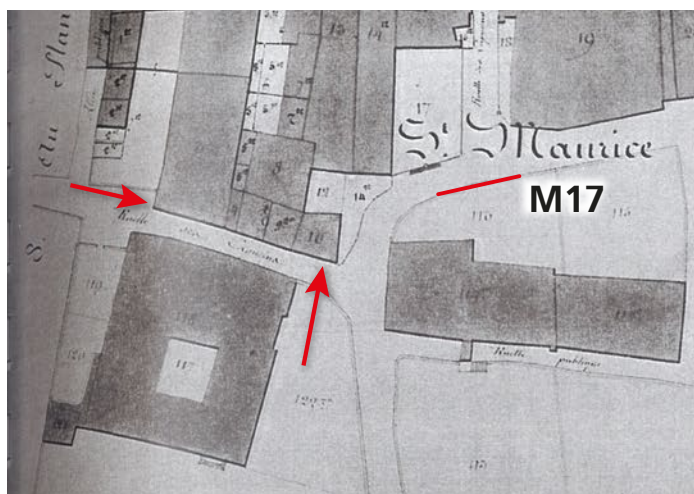


Fig. 53 – St-Maurice. Extrait du cadastre de 1840 : une rangée de maisons formait le côté ouest de la rue ; elles ont été démolies pour élargir la rue (flèches).

⁵⁰ Cette Cure est aujourd'hui un bâtiment très remarquable peint en orange.

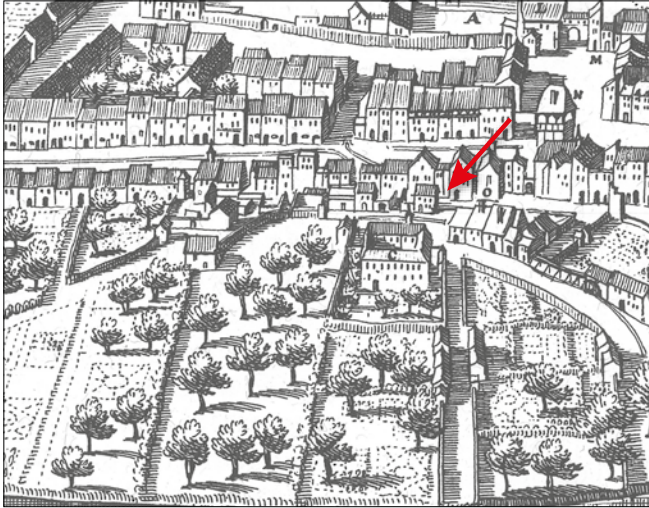


Fig. 54 – St-Maurice. Extrait de l'illustration de Mérian. Le bâtiment (A) se reconnaît peut-être dans un édifice isolé situé entre les maisons de la Grand-Rue et le couvent des Capucins.



Fig. 56 – St-Maurice. Extrait du plan de 1775. Le mur de clôture dont le mur M124 est l'extrémité ouest délimite le côté sud du jardin des Capucins. Le mur M26 quant à lui est un tronçon de la façade nord d'un bâtiment érigé sur le bord sud-ouest de la rue. En face, un bâtiment (A) se dresse sur le côté nord-est de la rue.



Fig. 55 – St-Maurice, rue St-François. Le mur (M124) est vraisemblablement un tronçon sud du mur de clôture redessiné lors de l'élargissement de la rue (entre 1974 et 1980). Vue de l'ouest.



Fig. 57 – St-Maurice, rue St-François. Les murs M124 et M26 sont distincts sur le cadastre de 1840. Ils figurent également sur le cadastre de 1925.

A une distance d'env. 60 m plus au sud, un mur est-ouest (M124) a été repéré (**Relevés 2A et 3**, 78 m). D'une épaisseur de 0,80 m, il apparaît à une profondeur de 0,50 m sous le trottoir oriental, et est conservé sur une hauteur de 1,40 m (**Fig. 55**). Ses parements sont construits contre terre sur toute sa hauteur observée ; le sol qui lui était associé a disparu, il était situé dans les 0,50 m au-dessus de son sommet arasé. Il est parfaitement aligné sur la clôture sud conservée⁵¹ autour de l'immeuble récent sis au n°8 de la rue. Bien que le mortier de cette clôture n'ait pas pu être prélevé pour comparaison, il semble évident qu'il s'agit du même mur. La clôture est visible sur les cadastres de 1775

et 1840 : son côté ouest délimite le bord oriental d'un passage très étroit (**Fig. 56, 57**). Elle est difficile à identifier sur l'illustration de Mérian car le dessin est confus à cet emplacement. En face de l'ancien lavoir, un mur est-ouest (M26) a été repéré dans le passage permettant l'accès actuel aux immeubles érigés en retrait de la rue St-François sur son côté ouest (**Relevé 2A**, 88 m). Le mur a été vu en plan seulement sur une longueur de 0,40 m, à une profondeur de 0,50 m sous la chaussée (**Fig. 58**). D'une épaisseur de 0,80 m, il correspond à un groupe

⁵¹ Cette clôture délimitait auparavant le côté sud de la propriété des Capucins.



Fig. 58 – St-Maurice, rue St-François. Le mur M26 a été perturbé par plusieurs équipements modernes. Ses limites et son orientation sont difficiles à déterminer. Vue de l'est.



Fig. 59 – St-Maurice. Extrait de l'illustration de Mérian. La disposition des lieux offre plusieurs possibilités d'interprétation et ne permet pas de reconnaître les structures retrouvées dans la tranchée.



Fig. 60 – St-Maurice, rue St-François. La fondation de la façade nord (M130) du bâtiment bordant la rue autrefois. Vue du sud-ouest.

de bâtiments visibles sur les plans de 1775 et 1840 et désignés comme granges et écuries sur le commentaire du plan de 1840 (**Fig. 56, 57**). Il est possible que ces communs figurent également sur l'illustration de Mérian, mais la configuration des lieux offre beaucoup d'interprétations possibles (**Fig. 59**). Quoiqu'il en soit, il s'agit vraisemblablement de la façade nord du bâtiment formant la limite nord du groupe.

De l'autre côté de la rue, un peu avant le carrefour avec la rue Fernand-Dubois, une série de murs (M130, M131, M134, M137), tous chaînés ensemble, forment le plan d'un bâtiment érigé sur le côté nord-est de la rue et comprenant au moins deux locaux. Des tronçons des façades nord et sud, ainsi que du mur de refend, et la façade ouest dans son entier ont été observés dans la tranchée (**Relevés 2A et 3**, 92 à 104 m ; **Fig. 60**). Le déroulement des travaux n'a pas permis de dégager ces murs en une seule fois. Ils ont été repérés au cours de plusieurs étapes du chantier (étapes 20, 21, 22). Le plan du bâtiment a pu être reconstitué grâce aux relevés par étape. Le bâtiment a la même orientation que la rue. Il figure sur les plans de 1775, 1840, 1925 et les photos aériennes du 20^e siècle. Sur l'illustration de Mérian⁵² figure approximativement à cet endroit un bâtiment qui semble avoir une autre orientation (**Fig. 56 1775, 59 Mérian**). Comme le dessin manque de précision dans ce secteur⁵³, il est difficile de déterminer s'il s'agit du même édifice.

⁵² L'édifice pourrait être plus ancien que le bâtiment représenté en 1775 et 1840. Mais dans la tranchée, aucune autre maçonnerie plus ancienne ni niveau de circulation n'ont été repérés. Sur le plan de 1840, le commentaire le désigne comme grange.

⁵³ Il paraît que le dessinateur n'a pas eu la place de dessiner tout ce qui se trouve en réalité dans ce secteur.



Fig. 61 – St-Maurice, place Ste-Marie. Le mur M17 correspond à un mur de clôture visible sur les plans de 1775, 1840 et 1925. Vue de l'est.

3.6.4 La place Ste-Marie

A l'est de l'emplacement présumé de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg, un mur (M17) d'orientation sud-est / nord-ouest a été découvert en plan sur une longueur de 1,30 m au fond d'une tranchée de 0,80 m de profondeur (**Relevé 2A**). Le mur de 0,64 m d'épaisseur semble construit contre terre sur son côté nord-est et à vue (pierres de parement d'un calibre plus important) sur son côté sud-ouest (**Fig. 61**). Aucun niveau de circulation associé n'a été repéré. Il semble être un mur de soutènement. Il ne correspond pas à la configuration des lieux sur l'illustration de Mérian, mais à un mur de clôture visible sur les plans de 1775, 1840 et 1925 (**Fig. 52, 53, 15**).

3.7 Les vestiges des 19^e et 20^e siècles

3.7.1 L'ouverture de la rue St-François

Sur le cadastre de 1840, la ruelle des Capucins s'appelle toujours ainsi. Sur le cadastre de 1925, elle est renommée « rue des Vergers ». Elle a été rebaptisée une seconde fois au cours du 20^e s. et acquiert là son nom actuel de « rue St-François ». Il est difficile de savoir à quelle occasion elle a été renommée. Il est possible qu'elle ait changé de nom à l'occasion de l'ouverture de la rue Fernand-Dubois dans les années 1960.

La rue a été retaillée pour acquérir une largeur uniforme et un tracé fluide d'un bout à l'autre, de sorte que les véhicules puissent se croiser. C'est ainsi que les bâtiments (M56) sur le bord ouest de la rue en face de l'église franciscaine ont été démolis ou raccourcis. Auparavant, la rue avait une largeur de 4 m à cet endroit (**Relevé 2A**).

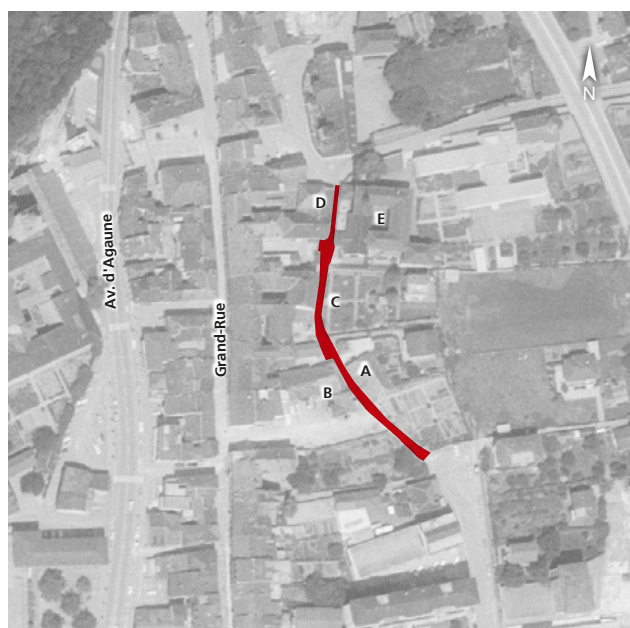


Fig. 62 – St-Maurice, rue St-François. A cette époque la rue St-François (rose) comporte des goulets d'étranglement engendrés par la présence d'anciens bâtiments ayant été construits antérieurement à la rue ou en respectant des normes différentes de largeur de rue plus étroites que maintenant. A : grange. B : granges et écuries C : clôture du jardin des Capucins. D : maisons au nord de la rue. E : église franciscaine et couvent des Capucins. © Swisstopo, 2024.

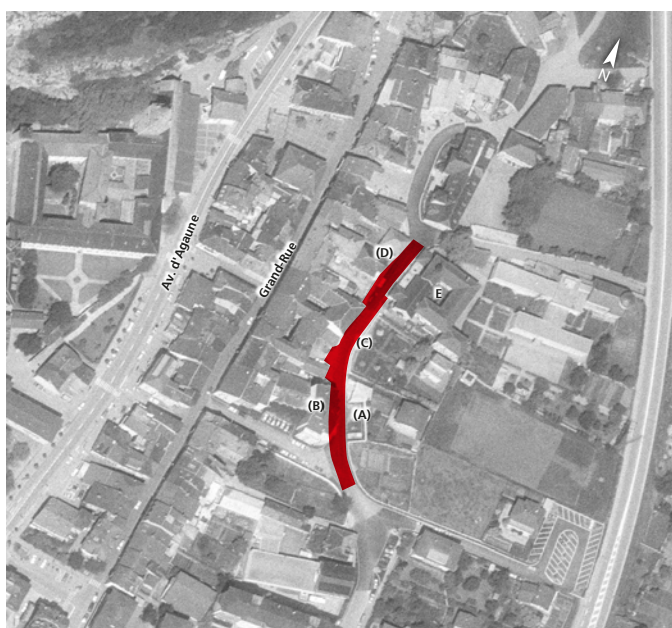


Fig. 63 – St-Maurice, rue St-François. Grâce à la démolition de bâtiments et de murs, la rue a acquis une largeur suffisante pour la circulation bidirectionnelle des véhicules actuels. © Swisstopo, 2024.

A l'extrémité sud de la rue, les deux côtés ont été refaçonnés pour ménager une largeur de rue acceptable. La grange (M130 – 131 – 134 – 137) dont la façade ouest empiétait sur la rue, a été démolie probablement à cette occasion, de même que le groupe de granges et écuries situés en face. A la place de ces derniers, l'actuel immeuble en béton brut du n°1 de la rue Fernand-Dubois a vu le jour. Plus près de l'église franciscaine vers le nord, le mur de clôture (M124) qui fermait le côté ouest du jardin des Capucins a lui aussi été abattu, et peut-être reconstruit 2 – 3 mètres plus à l'est⁵⁴. La date de ces travaux se situe entre 1974 et 1980 selon les photos aériennes (**Fig. 62, Fig. 63**). Comme ces modifications ont eu lieu presque simultanément, il est possible que la rue ait acquis son nom actuel à l'occasion de cet élargissement.

3.7.2 Les canalisations et les chaussées modernes

Quelques canalisations secondaires maçonnées ont été observées en sus de celle qui a été découverte à l'extrémité de la rue St-François. Elles sont de petites dimensions, perpendiculaires à la rue et peu profondes sous la chaussée actuelle. Elles ont été observées en coupe dans le profil est de la tranchée. Elles sont vraisemblablement assez récentes.

La canalisation UT96 est située à la hauteur des escaliers d'accès à l'entrée de l'église franciscaine, à 0,45 m sous le bitume (**Relevés 2A et 3**, 43 m). Elle est de section rectangulaire (0,27 x 0,23 m). Le sens d'écoulement n'est pas déterminé (**Fig. 29**).

La canalisation UT128 est située en face de l'ancien lavoir (devenu fontaine) (**Relevés 2A et 3**, 87 m ; **Fig. 64**) (**Fig. 65**). L'orientation de la canalisation et son sens d'écoulement sont indéterminés ; son fonctionnement était peut-être associé au lavoir (ou fontaine ?). La conduite est rectangulaire (0,18 x 0,20 m) et se situe 0,30 m sous le trottoir. Elle est recouverte d'un pavage de pierres posées en voussoir qui la protégeait en s'intégrant au pavage de la chaussée avant que celle-ci ne soit refaite au moyen de bitume.

A l'extrémité nord de la rue St-François, une canalisation (UT92) a été découverte dans l'espace entre les maisons n°9 et 11, le long de la



Fig. 64 – St-Maurice, rue St-François. Canalisation UT128 est recouverte d'un pavage de pierres formant une voûte la protégeant des roues des véhicules. Elle a été installée peu profondément sous la route. Vue du sud-ouest.

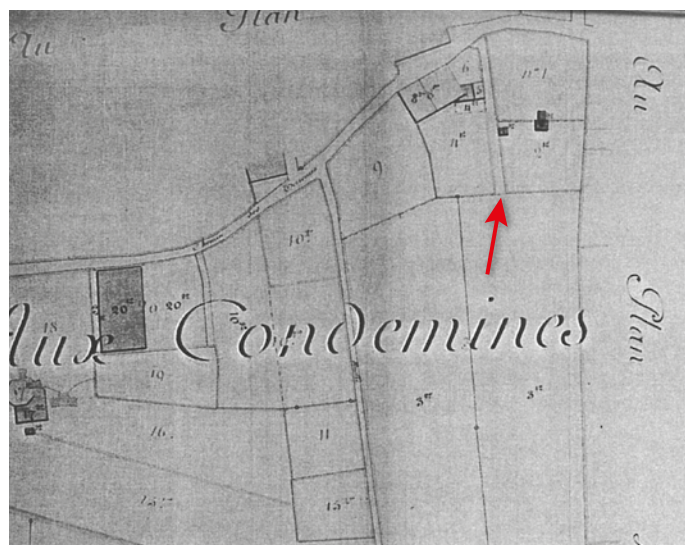


Fig. 65 – St-Maurice, rue St-François. La canalisation (M128) se situait autrefois à la hauteur d'une ruelle figurant sur le plan de 1840 et longeant le côté sud de l'ancien lavoir. Elle drainait probablement vers le Rhône les eaux usées et pluviales du quartier et de la rue, mais aussi celles du lavoir.

⁵⁴ La propriété des Capucins a été réduite plus tard et le jardin réaffecté en parcelle à bâtir. Aujourd'hui se dresse là l'immeuble n° 8. On ne sait donc pas si le mur de clôture a été reconstruit après sa démolition.



Fig. 66 – IMG3097 – St-Maurice, rue St-François. Canalisation (UT92) drainant autrefois les eaux pluviales du quartier vers le collecteur de la rue. Vue de l'est.



Fig. 67 IMG1355 – St-Maurice, rue St-François. Niveau de pavés (UT32) d'une chaussée ancienne (20^e s. ?). Vue du nord.



Fig. 68 IMG3663 – St-Maurice, rue St-François. Canalisation maçonnée (UT138) dans le profil ouest de la tranchée, à une profondeur de 1,80 m. Cette grande profondeur indique peut-être que la conduite appartient à un réseau plus ancien. Vue du nord.

façade nord de la maison n°9 (**Relevé 2A**, 22 m). Il s'agit d'un canal évacuant les eaux pluviales (**Fig. 66**). Le couvercle et la partie supérieure des murets ont disparu. Le fond en dalles couvertes de mortier lissé est situé 0,57 m sous les pavés du trottoir. Il est incliné en direction de la rue. Son extrémité ouest est inconnue.

Ces canalisations, établies à des profondeurs réduites, sont vraisemblablement à associer avec une chaussée pavée dont l'altitude est proche ou similaire à la chaussée actuelle, quitte à les surmonter grâce à une petite voûte si la chaussée n'est pas assez haute. Elles ont probablement été mises en place au 19^e s. ou au 20^e s.⁵⁵

Des niveaux de pavés (UT32) ont été rencontrés ici et là à une profondeur de 0,50 m sous le trottoir et 0,35 m sous la chaussée, dans les rares mètres cube de terrain épargnés par les travaux du 20^e s (**Fig. 67**). Ces pavages sont trop bas pour être associés aux canalisations maçonnées de la rue. Ils ont été repérés à des emplacements qui suggèrent qu'ils équipaient des locaux fermés.

A une dizaine de mètres de la rue Fernand-Dubois, dans la rue St-François, une canalisation maçonnée (UT138) a été repérée dans le profil occidental de la tranchée, à une profondeur de 1,80 m sous la chaussée (**Relevés 2B et 3**, 107 m). Sa section est rectangulaire (0,16 x 0,30 m), mais son orientation et sa pente sont indéterminées ; elle n'existe pas dans le profil oriental de la tranchée (**Fig. 68**). Sa profondeur est plus grande que celle des canalisations présentées ci-dessus. Elle appartient donc peut-être à un réseau plus ancien.

⁵⁵ A Sion, les canalisations urbaines ont été mises en place au début du 20^e s. Coll., Sion. La part du feu (1788 – 1988), musées cantonaux du Valais et archives communales de Sion, Sion, 1988, p. 198.

3.7.3 Les services modernes

Sous ce titre figurent les remblais des nombreuses conduites d'équipement urbain (UT39, 40, 41, 54, 55, 86, 91, 108, 109, 110, 113, 117, 118, 132, 135, 156, 170, 173, 218, 220). Certaines sont désaffectées mais n'ont pas été retirées du terrain. L'installation la plus profonde est le collecteur mis en place en 1911, entre la place Sainte-Marie et la rue des Terreaux, en droite ligne. Il est resté en place et en fonction dans le terrain à l'issue de ces travaux. La tranchée de l'égout a été suivie sur une bonne partie de la rue St-François, puis, alors que la rue s'oriente vers le sud-est, l'égout continue tout droit où il est surmonté par l'immeuble sis au n° 1 de la rue Fernand-Dubois. La fouille de 2023 dans cette rue l'a croisé perpendiculairement.

Les autres conduites n'étaient guère implantées à plus d'un mètre, mais elles ont affecté toute la largeur de la rue, oblitérant tous les vestiges situés dans cette tranche d'altitude

Des restes de pavages et des canalisations en maçonnerie ont été observés lors de ces travaux. Ils datent très certainement du premier quart du 20^e siècle, mais ont été décrits dans le chapitre portant sur les « aménagements postérieurs à 1693 », afin de marquer clairement la distinction entre les témoins antérieurs aux travaux d'édilité récents

3.8 Le mobilier

Peu de mobilier a été recueilli lors de ce suivi, en raison du déroulement des travaux. Une distinction a été faite entre les objets récoltés en place lors des nettoyages manuels des profils (peu nombreux) et ceux recueillis sur le tas de déblais lors du creusement des tranchées, ou dans le godet de la machine. Ces derniers sont dénués de contexte, mais démontrent la présence de couches intéressantes. Des fragments de céramique romaine et de pierre ollaire datent les niveaux romains (UT4, UT105-106, UT139, UT140). Des fragments de céramique vernissée signalent des niveaux plus récents. Des ossements de faune et des fragments de verre (récipients et vitres) ont été ramassés dans presque toutes les couches. Des fragments de bois ont été prélevés dans l'idée de les soumettre à des analyses au radiocarbone.

Deux monnaies médiévales ont été trouvées dans les remblais scellant les niveaux charbonneux de l'incendie de 1693. L'une d'elle date le remblai et confirme la datation de l'incendie. L'autre est illisible.

4. CONCLUSION

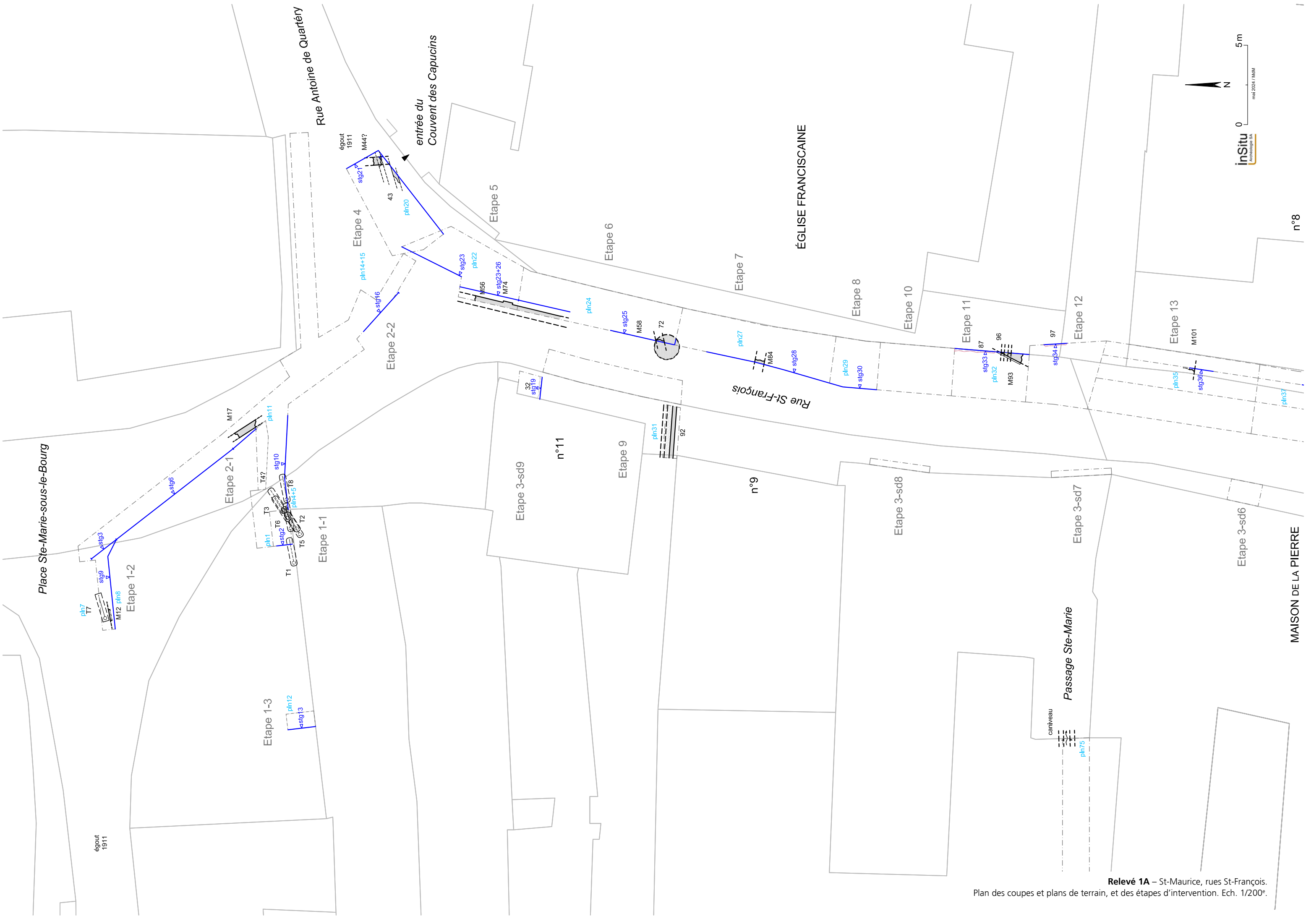
Cette intervention, pour difficile qu'elle fût en raison de la rapidité des travaux des maçons et des interventions archéologiques, dictés par le degré de dangerosité des travaux et l'obligation de les réaliser dans les plus brefs délais pour le bien-être des habitants, a révélé un certain nombre de nouveautés :

- La présence de niveaux romains sous les rues St-François et Fernand-Dubois.
- La découverte de sols peints en rouge du monastère du haut Moyen Âge à quelques mètres de la Grand-Rue, dont la position reprend celle de la voie romaine (non apparue lors de cette campagne), et presque à la hauteur du mur d'enceinte sud primitif de l'abbaye.
- La date de l'église Notre-Dame-sous-le-Bourg, antérieure au 12^e siècle, grâce à la datation des tombes qui y sont associées
- La présence au 12^e siècle d'un atelier utilisant des tonneaux (tannerie ? cave à vin ? réservoir ? autre ?) à une profondeur de 2,50 m sous la rue St-François ; cet atelier pourrait être un témoin de l'agglomération civile parallèle à l'abbaye.
- La présence d'une conduite d'eau drainant probablement l'eau du vivier de l'abbaye, postérieure aux bâtiments du complexe monastique du haut Moyen Âge, et antérieure au 17^e s., peut-être contemporaine de la construction du vivier mentionné au 13^e s., peut-être antérieure et associée au captage de la source de la cour St-Joseph et postérieure à certaines structures du complexe monastique.
- La présence d'un quartier périphérique daté entre les 12^e et 17^e siècles, antérieur à l'ouverture de la rue St-François (autrefois rue des Vergers) et à l'incendie de 1693.
- Un argument supplémentaire à la position des sols antérieurs à l'incendie de 1693 1 mètre plus bas que maintenant.
- L'ouverture de la ruelle des Capucins grâce à l'arasement du quartier périphérique et l'apport d'un remblai, éventuellement pour rendre carrossable une zone marécageuse située dans le secteur sud de la rue.
- La ruelle des Capucins était une ruelle étriquée, de largeur variable et desservant les granges et jardins installés à l'arrière des maisons alignées le long de la Grand-Rue. Elle a été élargie au 20^e s. par la démolition de quelques bâtiments et le déplacement des murs de clôture. Elle est devenue la rue des Vergers, un accès pour les véhicules particuliers aux maisons d'habitation. Les quartiers des Condémines et des Glariers sont devenus résidentiels par la même occasion. Elle a acquis plus récemment le nom de rue St-François.
- La rue Fernand-Dubois a été ouverte entre 1961 et 1969 grâce à la démolition de deux bâtiments le long de la Grand-Rue, afin de relier les nouveaux quartiers orientaux à la nouvelle avenue d'Agaune.

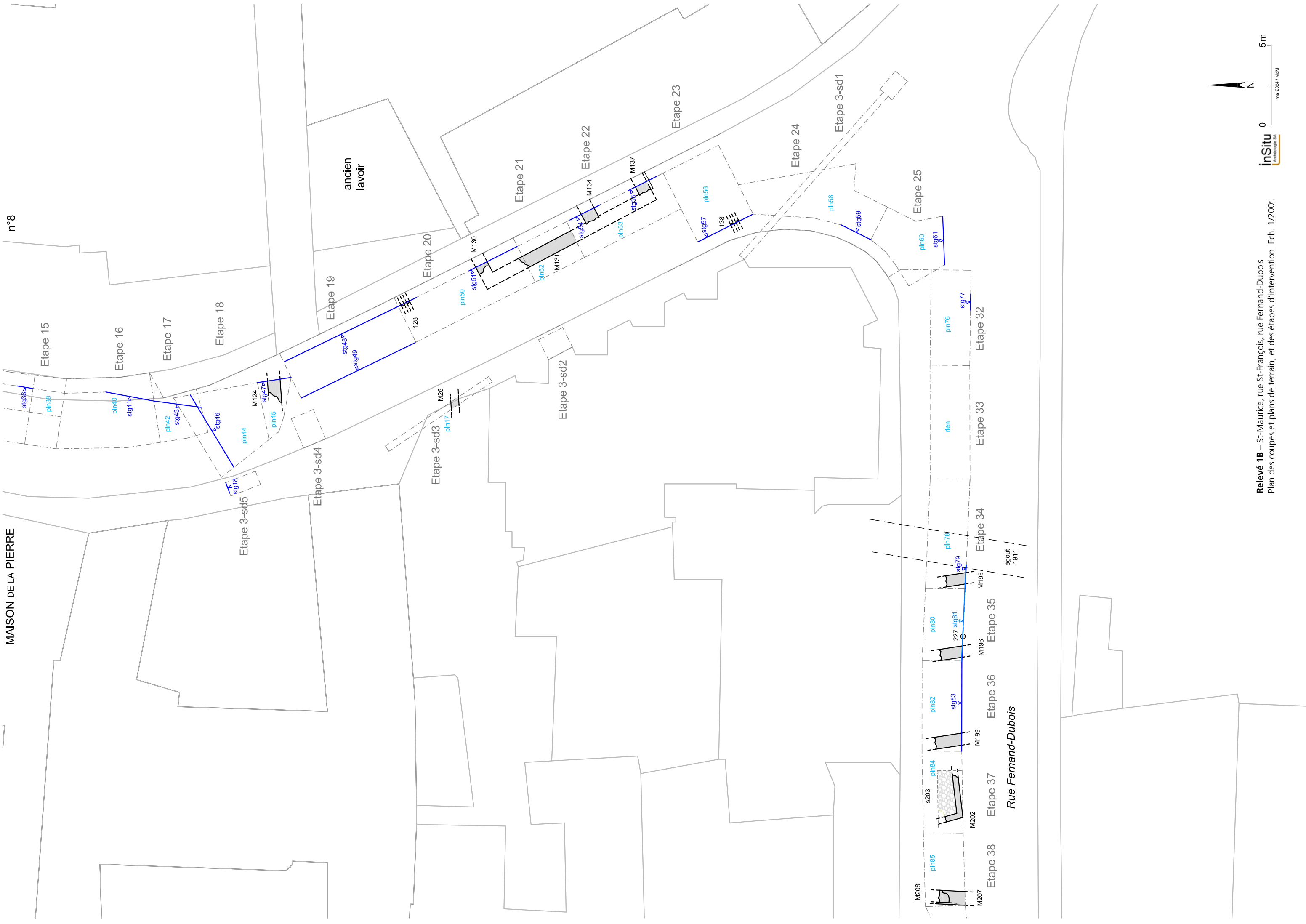
Du point de vue du terrain naturel, ces tranchées ont révélé que des sédiments lacustres (limons, argiles, silts) probablement très anciens, et des sédiments torrentiels (graviers) plus récents, forment le sous-sol de Saint-Maurice et apparaissent entre 1,50 et 2,50 m. Il existait une zone marécageuse dans le secteur sud de la rue St-François, qu'il a fallu assécher lors de l'ouverture de la ruelle qui l'a précédée. Le sommet de la nappe phréatique a été observé à la hauteur de l'ancien lavoir de la rue St-François à une profondeur de 3,15 m sous la rue actuelle et 1,80 m sous le sommet des alluvions argileuses. Sa présence témoigne peut-être de l'ancien marais. Le seul impact que les sédiments naturels ont sur les vestiges archéologiques est de former une assise solide pour les murs. A quelques reprises, des occupations ont été perturbées par des chenaux torrentiels, attestant le régime chaotique du Mauvoisin. Le Rhône quant à lui a probablement façonné le bord de la terrasse sur laquelle l'agglomération et l'abbaye s'élèvent, mais cette topographie est peu perceptible dans le paysage.

ANNEXES

-
- Plans Relevés :
1A, 1B, 1C, 2A, 2B, 2C, 3, 4, 5, 6
 - Tableau Harris
 - Liste des unités de terrain (UT)
 - Liste du mobilier (MOB)
 - Liste des relevés (RE)
 - Liste des tombes (T)
-



Relevé 1A – St-Maurice, rues St-François.
Plan des coupes et plans de terrain, et des étapes d'intervention. Ech. 1/200°.

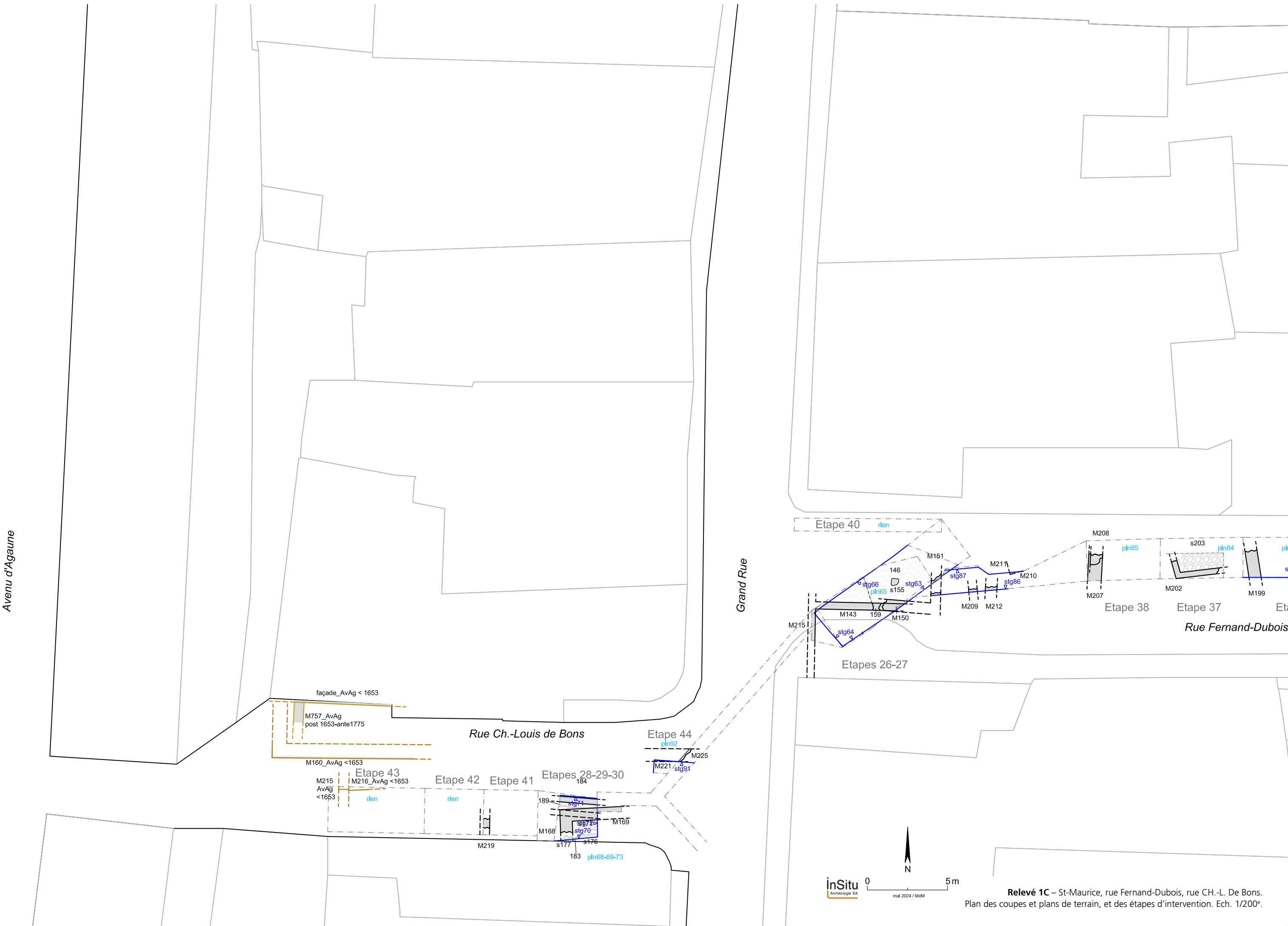


Avenu d'Againe

Grand Rue

Rue Ch.-Louis de Bons

Rue Fernand-Dubois



inSitu
Archéologie SA

0 5 m
mai 2024 / MdM

Relevé 1C – St-Maurice, rue Fernand-Dubois, rue CH.-L. De Bons.
Plan des coupes et plans de terrain, et des étapes d'intervention. Ech. 1/200°.



Relevé 2A – St-Maurice, rue St-François. Plan des vestiges. Ech. 1/200^e.



Avenu d'Agaune

Grand Rue

Rue Ch.-Louis de Bons

Rue Fernand-Dubois

141 cad. 1840

142 cad. 1840

140 cad. 1840

uk412,87
136
cad. 1840
57 56 55 54

137
cad. 1840

138
cad. 1840

139
cad. 1840

façade_AvAg < 1653

M757_AvAg
post 1653-ante1775

M160_AvAg <1653

35 cad. 1840

M215

M216_AvAg <1653

184
ok412 98

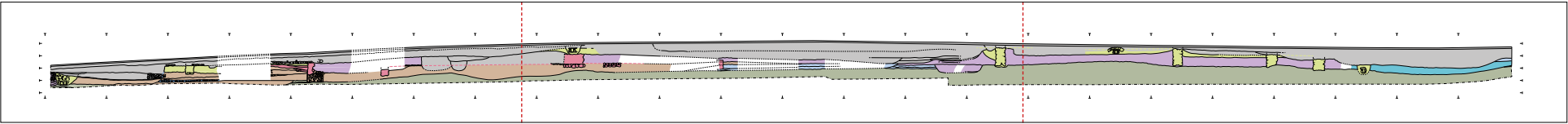
36 cad. 1840

¹⁵ 39 cad. 1840 ^{ok412}

inSitu
Archéologie SA

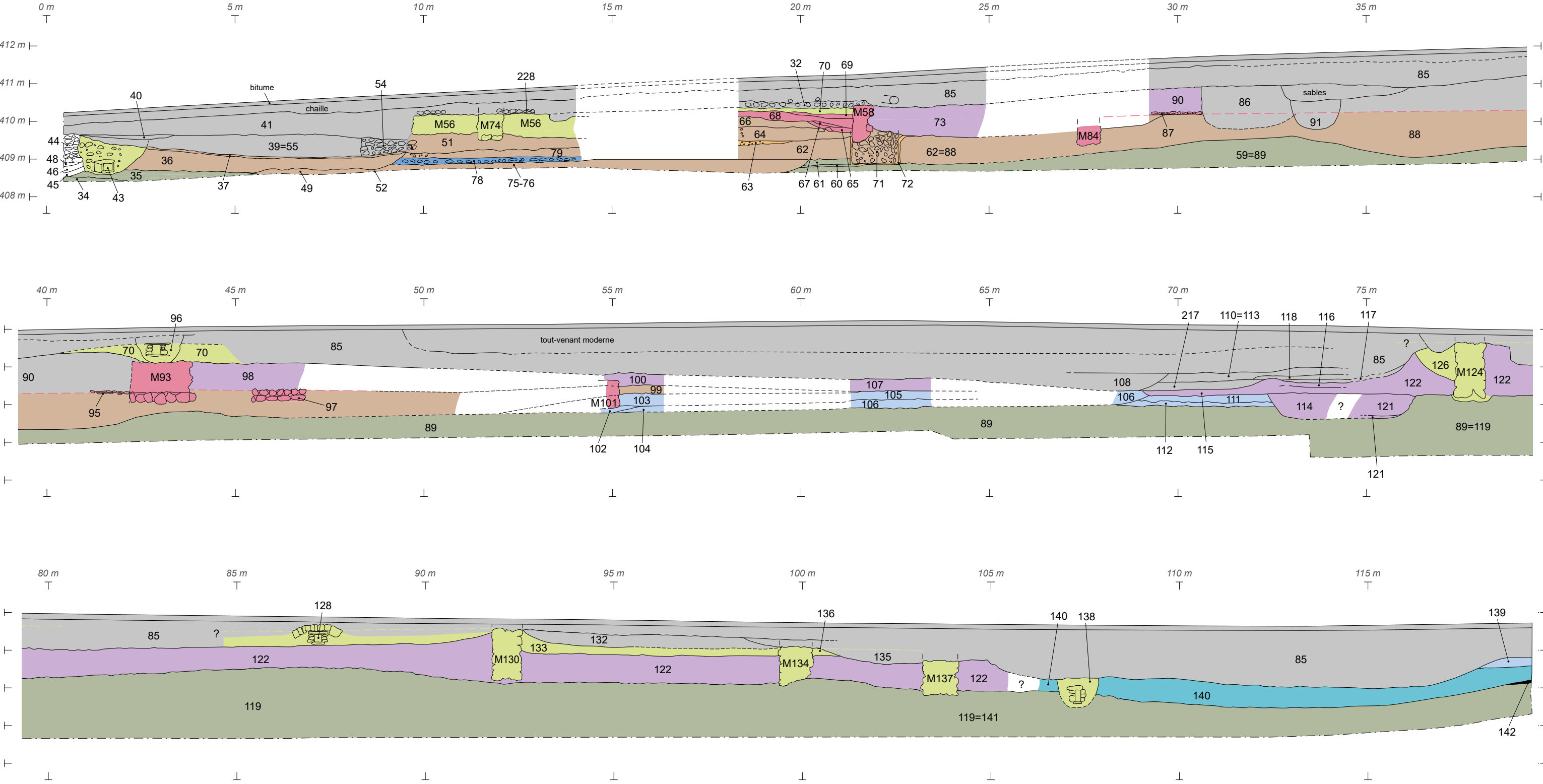
0 5 m
mal 2024 / MdM

Relevé 2C – St-Maurice, rue Fernand-Dubois, rue Ch. – L. De Bons.
Plan des vestiges. Ech. 1/200^e.

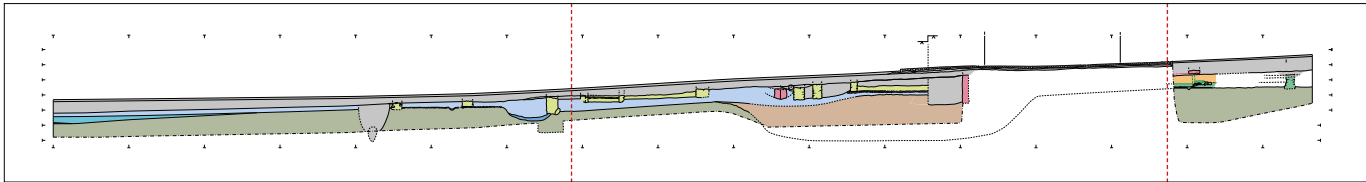


St-Maurice Rue Saint-François		Relevé 3	SMF22-23
 Bureau d'archéologie Rue Oscar-Bider 54 - 1950 Sion		Ech.: 1/100 Date : 31 janvier 2024	
		Dessin : Carole Meylan	

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention:
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE DE INSITU DU j.mm.aaaa »



Relevé 3 – St-Maurice, rue St-François. Coupe restituée du sous-sol de la rue, du nord au sud, vue est. Ech. 1/100^e.



St-Maurice
Rue Fernand Dubois et
Rue Charles-Louis de Bons

Relevé 4

SMF22-23

inSitu
Archéologie SA

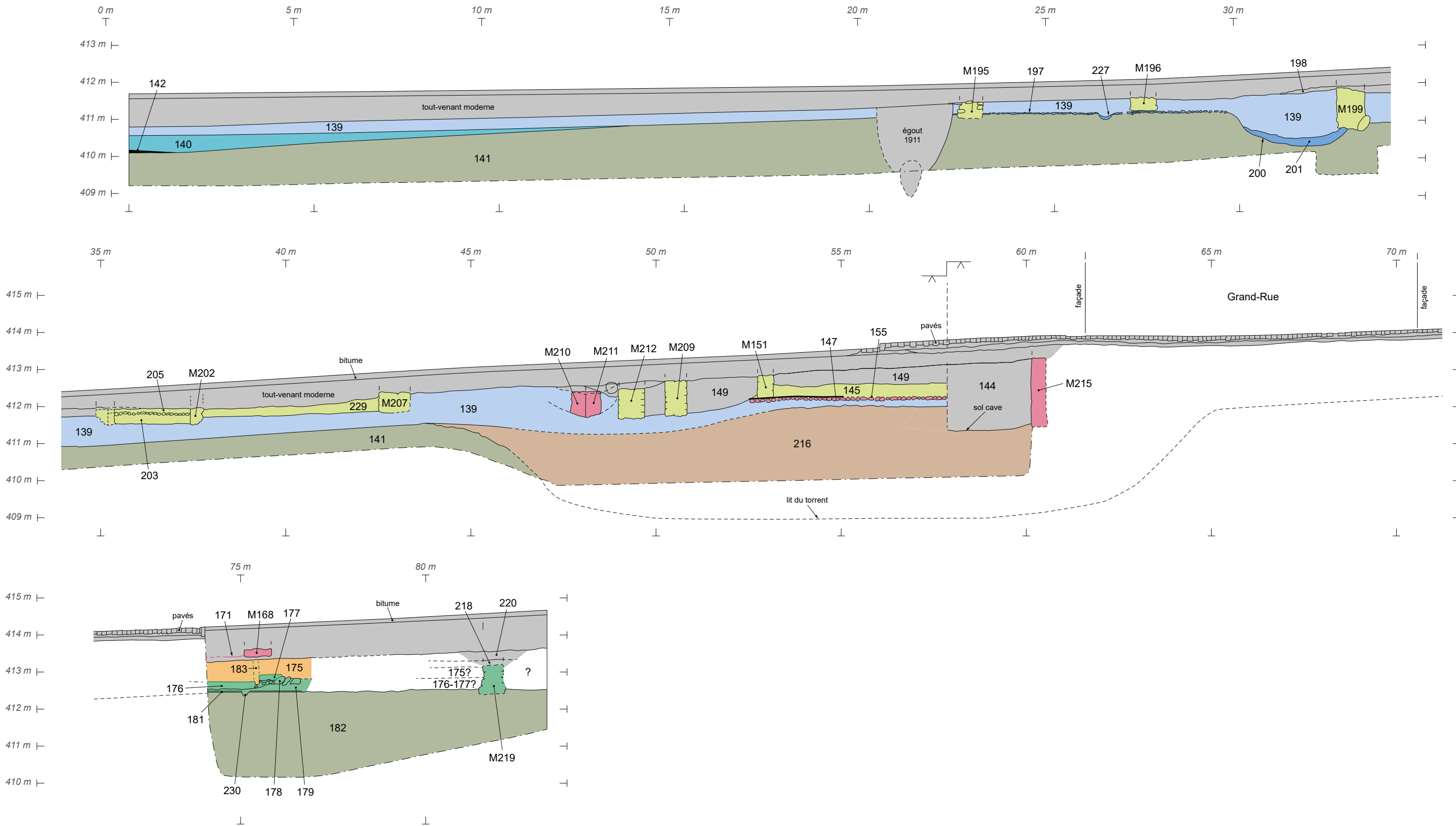
Bureau d'archéologie
Rue Oscar-Bider 54 - 1950 Sion

Ech.: 1/100

Date : 31 janvier 2024

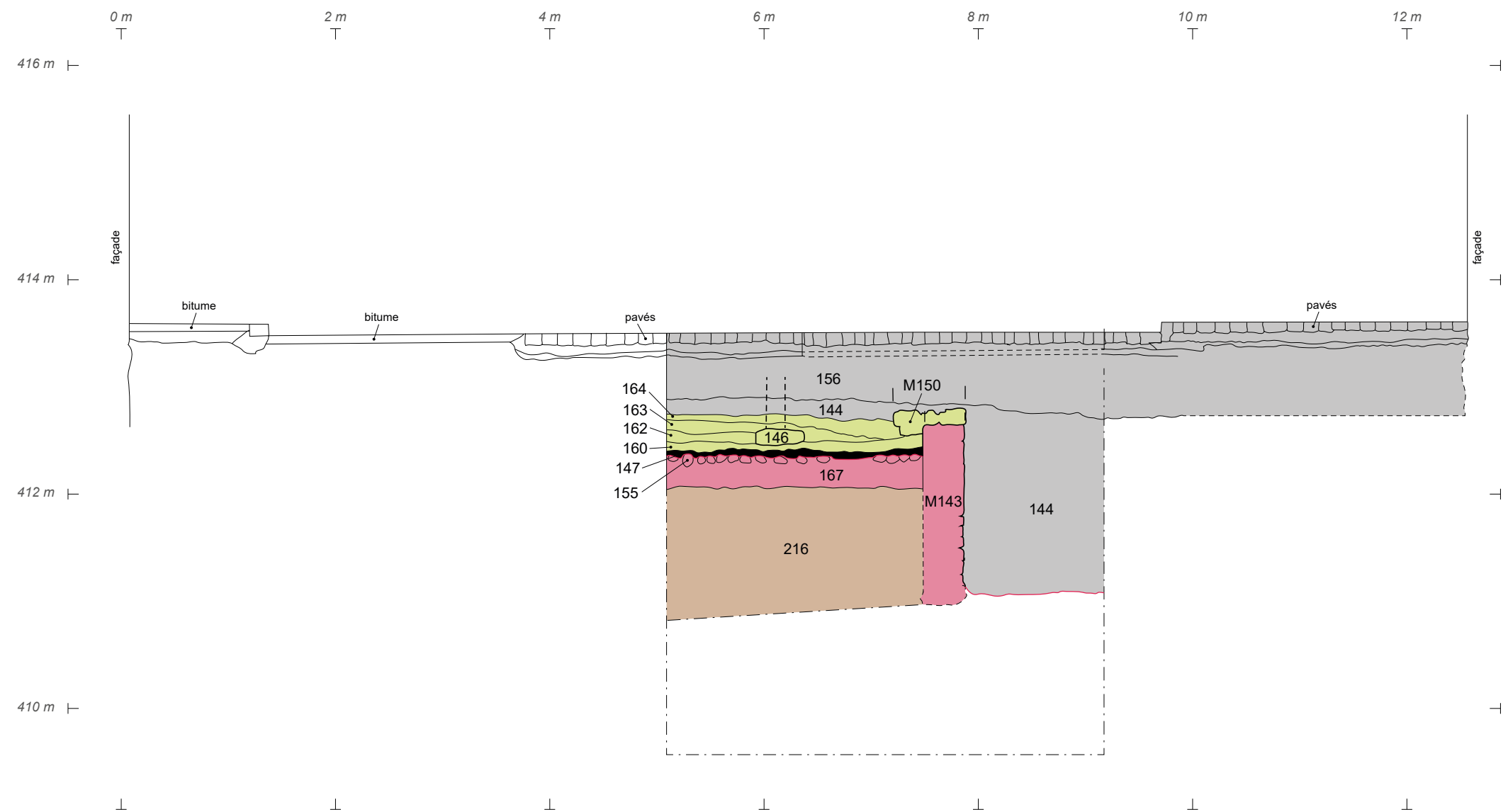
Dessin : Carole Meylan

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention:
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE DE INSITU DU j.mm.aaaa »



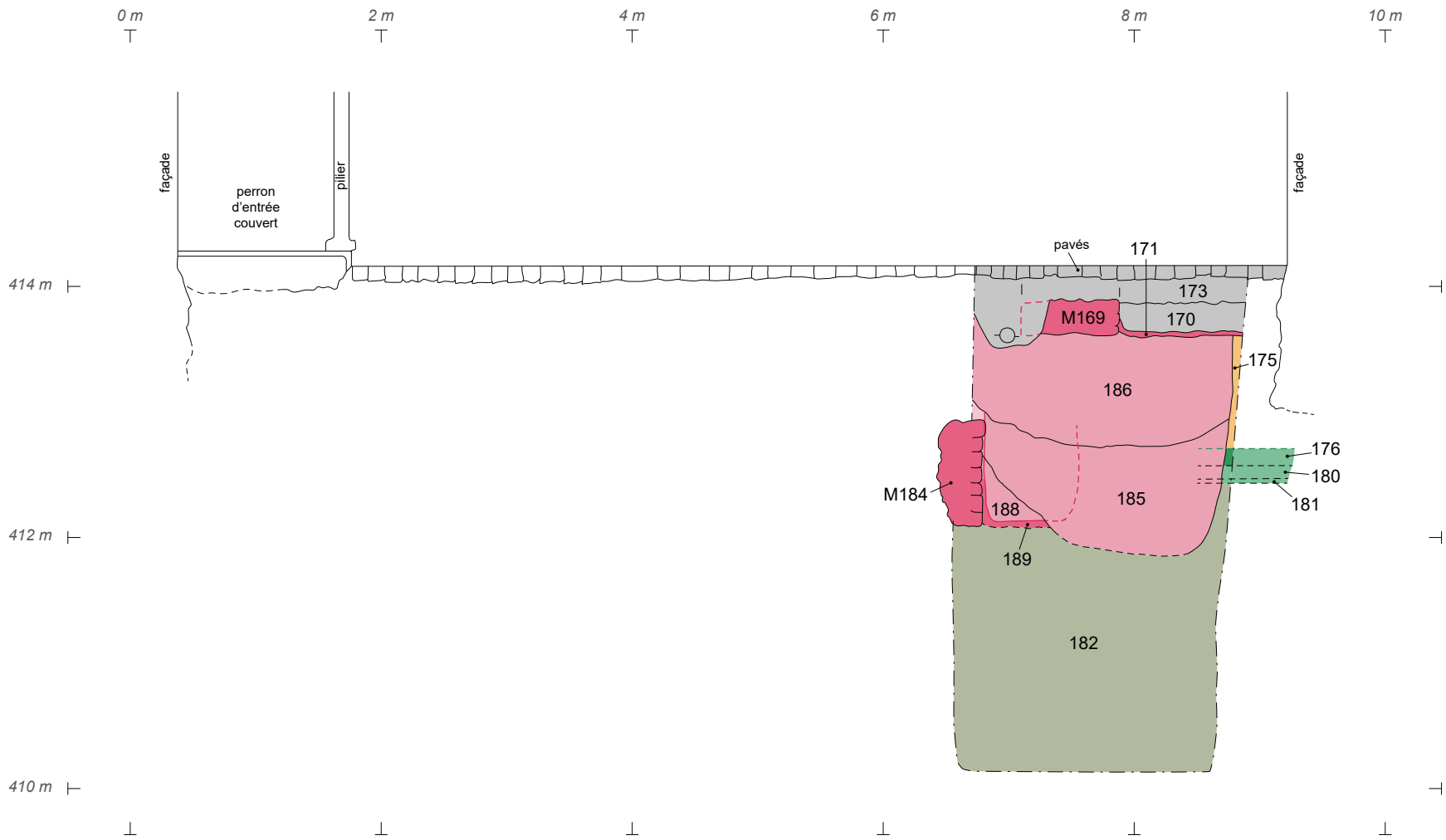
Relevé 4 – St-Maurice, rues Fernand-Dubois et Ch.-L. de Bons. Coupe restituée des sous-sols des deux rues, de l'est à l'ouest, vue sud. Ech. 1/100^e.

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention:
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE DE INSITU DU j.mm.aaaa »



Relevé 5 – St-Maurice, rue Fernand-Dubois. Coupe restituée du caisson de forage oriental, vue est. Ech. 1/50^e.

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention:
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE DE INSITU DU j.mm.aaaa »



Relevé 6 – St-Maurice, rue Ch.-L. de Bons. Coupe restituée du caisson de forage occidental, vue est. Ech. 1/50^e.

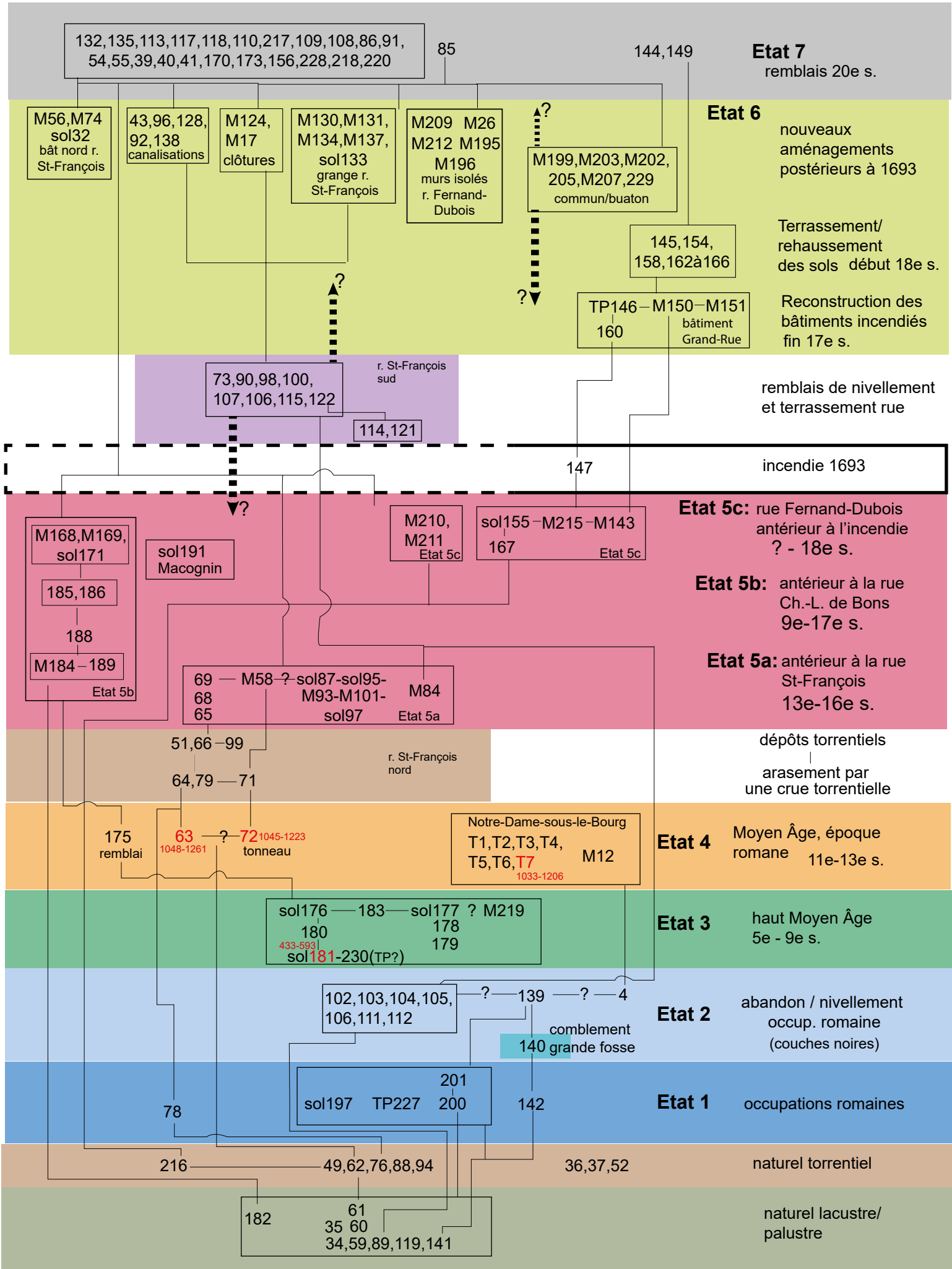


Tableau chronostratigraphique. En rouge : les datations au radiocarbone.



ST-MAURICE

**RUES ST-FRANÇOIS,
FERNAND-DUBOIS,
CH.-L. DE BONS**